

IRES."FORUM" 2023

**Actes des rencontres organisées
par l'IRES**



Sommaire

Introduction	5
Les questions nationales	7
L'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé : vers un nouveau paradigme de développement.....	8
Les catastrophes naturelles : capacités d'anticipation du Maroc et orientations des politiques publiques sur les plans économique, financier, social et environnemental	12
Le développement de l'hydrogène vert au Maroc : enjeux et perspectives	16
L'industrie "X.0" : enjeux et perspectives pour le Maroc	19
Quelle gouvernance dans un monde en mutation ?	24
Les relations extérieures et la diplomatie	28
L'avenir des relations entre le Maroc et l'Australie	29
L'avenir des relations entre le Maroc et les pays du Groupe de Visegrád	32
Le positionnement du Maroc dans le monde	35
La réputation du Maroc dans le monde en 2023	36
Les questions globales	41
Sécurité alimentaire : enjeux et perspectives pour l'Afrique	42
L'avenir de l'océan planétaire	46
Les présentations d'ouvrages	52
"Tamaghrabit"... Les déterminants de l'identité et les catalyseurs du soft power.....	53
"Tamaghrabit"... Essai pour comprendre les certitudes locales.....	55
La prospective : un voyage au cœur du futur	57
Les conférences organisées par l'IRES au Salon International de l'Edition et du Livre 59	
L'avenir du numérique	60
L'avenir des métiers mondiaux du Maroc	63
Comment adopter l'approche "One Health" au Maroc	66
Géopolitique et géoéconomie marocaines en Afrique	69



Introduction

Au cours de l'année 2023, les thématiques des rencontres organisées par l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) se sont articulées autour des questions nationales à caractère stratégique, des relations extérieures du Royaume et de la diplomatie, du positionnement du Maroc dans le Monde ainsi que des questions globales. Il y a eu, également, la présentation et la discussion d'ouvrages, traitant de sujets en phase avec les domaines d'intérêt de l'Institut et l'animation de tables rondes, en marge de la participation de l'IRES à la 28^{ème} édition du Salon International de l'Edition et du Livre.

Au niveau des **questions nationales** et dans la continuité de sa réflexion sur la refonte du système marocain de santé, à laquelle Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste a appelé, l'IRES a organisé une journée de réflexion prospective sur le thème "L'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé : vers un nouveau paradigme de développement".

A la suite du séisme, qui a frappé la région d'Al Haouz le 8 septembre 2023, l'Institut a mené un dialogue stratégique avec les principaux acteurs institutionnels, notamment, le Ministère de l'Intérieur et la Protection civile ainsi qu'avec des experts nationaux dans les sciences de la terre et dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes naturelles.

Dans le sillage de la Vision Royale appelant à "élaborer, dans les meilleurs délais, une Offre Maroc opérationnelle et incitative, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière de l'hydrogène vert au Maroc" et dans la poursuite de son étude des questions liées à la transition et à l'efficacité énergétiques, l'IRES a organisé une journée de réflexion prospective sur les perspectives de développement de l'hydrogène vert au Maroc.

Sur un autre registre et dans le cadre du suivi des mutations technologiques et de l'examen de leurs incidences sur le Maroc, deux séminaires, dédiés au potentiel de déploiement de l'Industrie "X.0" dans le Royaume, ont été tenus.

La question de la gouvernance, thématique centrale du rapport stratégique 2023-2024 de l'Institut, a fait l'objet d'un séminaire intitulé "Quelle gouvernance dans un monde en mutation ?". L'objectif recherché était de cerner les principaux écueils que rencontre le processus de gouvernance au Maroc et d'identifier des solutions nouvelles, susceptibles d'être mises en œuvre à l'avenir au niveau du Royaume.

S'agissant des **relations extérieures et de la diplomatie** et dans le contexte de la politique d'ouverture prônée par le Maroc à l'égard des pays relevant de la sphère anglo-saxonne, une conférence a été animée, au siège de l'IRES, par l'Ambassadeur d'Australie à Rabat en vue d'explorer les perspectives d'avenir des relations entre les deux pays sur le plan bilatéral et triangulaire avec l'Afrique.

A un moment où le Royaume s'est engagé dans un processus de diversification de ses partenariats au sein de l'Union européenne, un séminaire a été consacré à la présentation des principales conclusions de l'étude de l'IRES sur l'avenir des relations entre le Maroc et les pays du Groupe de Visegrád (Pologne, Tchéquie, Hongrie, Slovaquie), en présence, notamment, des Ambassadeurs et des émissaires diplomatiques des quatre pays concernés.

Sur le volet du **positionnement international du Royaume**, l'Institut a présenté les conclusions de la neuvième édition de l'enquête sur la réputation du Maroc dans le monde lors d'une rencontre tenue en son siège.

Au sujet des **questions globales**, l'IRES a organisé, le 24 mai 2023, une journée de réflexion prospective sur le thème : "La sécurité alimentaire : enjeux et perspectives pour l'Afrique". L'objectif de cette rencontre consistait à décrypter les dynamiques géopolitiques et économiques mondiales affectant la sécurité alimentaire en Afrique, à travers un dialogue stratégique ayant réuni des représentants de la FAO et des think tanks relevant de plusieurs pays : Ethiopie, Ghana, Mali, Niger, Nigéria et Sénégal.

De plus, une conférence inaugurale a été animée par le Directeur Général de l'IRES, lors de la 28^{ème} édition du Salon International de l'Edition et du Livre, sur l'avenir de l'océan planétaire. Cette rencontre est intervenue dans le cadre de la "décennie de l'ONU des sciences océaniques au service du développement durable 2020-2030".

Par ailleurs, trois séances de présentation et de lecture croisée d'ouvrages ont eu lieu à l'Institut. Il s'agit de deux livres traitant de la question de l'identité nationale autour du concept "Tamaghrabit", en tant qu'outil de lien social, de valeurs identitaires et de Soft power. Le troisième ouvrage a mis en exergue l'évolution de la discipline prospective et son rôle en termes de compréhension des transformations et de réduction des risques liés à l'incertitude du monde.

Enfin et en marge de sa participation à la 28^{ème} édition du Salon International de l'Edition et du Livre, tenue à Rabat, l'IRES, qui accorde une attention particulière à la dissémination de la pensée prospective, a animé des tables rondes, au niveau de son stand institutionnel, sur les thèmes suivants : l'avenir du numérique, l'avenir des métiers mondiaux du Maroc, l'approche "One Health", la géopolitique et la géoéconomie marocaines en Afrique.

An abstract graphic consisting of several overlapping, elongated, grey shapes that resemble stylized leaves or petals. The shapes are arranged in a fan-like pattern, radiating from a point on the left side of the page. The colors are various shades of grey, creating a sense of depth and movement.

Les questions nationales

L'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé : vers un nouveau paradigme de développement

10 janvier 2023

Dans la continuité de sa réflexion au sujet de la refonte du système de santé marocain, à laquelle Sa Majesté Le Roi a appelé, l'IRES a organisé, en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, l'Organisation mondiale de la santé et l'Association "One Health Maroc", le 10 janvier 2023, une journée de réflexion prospective sur le thème "L'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé : vers un nouveau paradigme de développement".

Cette journée d'étude s'est présentée comme un dialogue stratégique, qui a permis de faire éclore, selon une démarche d'intelligence collective, quelques idées innovantes, à même de jeter les bases d'une vision prospective pour l'implémentation adéquate au Maroc de l'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé ainsi que d'identifier les leviers du changement permettant de garantir l'équité en santé et ce, à l'aune des Orientations Royales visant l'inclusivité sanitaire.

Au Maroc, la question de l'équité en santé a été mise en avant par le Message de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, prononcé lors de la 2^{ème} conférence sur la santé, le 01 juillet 2013, par lequel Il a affirmé que "le droit d'accès aux services de santé, qui a été consacré par la nouvelle Constitution du Royaume, constitue un des piliers majeurs pour la consolidation de la citoyenneté dans la dignité et pour la réalisation du développement humain global et intégré que Nous souhaitons pour Notre pays".

Dans son Discours adressé à la Nation, le 30 juillet 2018, à l'occasion du 19^{ème} anniversaire de Son accession au Trône et ce, bien avant le déclenchement de la pandémie de la Covid-19, le Souverain a appelé à "refondre en profondeur le système national de santé, qui se caractérise par des inégalités criantes et une faible gestion".

L'analyse la plus exhaustive des iniquités en santé au Maroc, menée par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, en 2020, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé, a révélé que les inégalités en santé les plus importantes, nécessitant des actions prioritaires, relèvent essentiellement du statut socioéconomique, de la distribution géographique et du niveau d'éducation.

L'étude menée par l'IRES, en 2016, sur les inégalités et la cohésion sociale ainsi que sur les politiques publiques y afférentes, avait montré que la lutte contre les inégalités, dans toutes leurs dimensions, devrait être inscrite en tant qu'axe prioritaire des politiques publiques, tout en mettant l'accent sur la réduction des inégalités en termes d'accès aux soins de santé.

La genèse du cadre conceptuel de l'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé

Dans le but de mener l'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé, différents cadres conceptuels ont été développés pour servir deux objectifs d'égale importance. D'un côté, guider le travail empirique pour améliorer la compréhension des déterminants sociaux de la santé et, de l'autre, éclairer les pouvoirs publics dans la prise de décision. Ce fut la première mission de la Commission sur les déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé, créée en 2005.

Cette Commission a souligné que l'équité en matière de santé n'est pas fondamentalement prise en considération dans les politiques publiques relatives, par exemple, à l'emploi, à l'éducation, à la mobilité et à l'agriculture.

Mais les effets induits par ces politiques sur la santé, doivent être considérés autant en amont, lors de l'élaboration de la stratégie sectorielle, qu'en aval à travers des processus d'évaluation. A cette fin, les champs disciplinaires de l'épidémiologie et de la bio-statistique peuvent être, a priori, utilisés pour identifier, évaluer et mesurer les interactions et les mécanismes sectoriels impactant l'équité en matière de santé.

Par conséquent, le cadre conceptuel devrait permettre aussi bien de fournir des indications sur la nature des actions à entreprendre que d'amener des secteurs aux techniques différentes à adopter la méthode d'évaluation des impacts potentiels sur les déterminants sociaux de la santé.

Le point de départ de la réflexion de l'Organisation mondiale de la santé, pour développer un cadre conceptuel relatif aux déterminants sociaux de la santé, s'est référé au fait que la santé est un droit fondamental (droit constitutionnel) et que l'équité en santé renvoie à la théorie de la justice sociale et au respect des droits de l'Homme.

Le système d'information national de santé : caractéristiques et insuffisances

L'un des défis majeurs en lien avec l'adoption de l'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé au Maroc est de mesurer l'ampleur des iniquités en santé. Cette mesure devrait être basée sur un ensemble d'indicateurs (âge, genre, milieu de résidence, niveau de vie, niveau d'éducation, région, couverture médicale, accès à l'eau et à l'électricité, ...). C'est justement le rôle principal du système d'information national de santé. Celui-ci est caractérisé comme suit :

- **Un système d'information de routine**, collectant les données des structures sanitaires publiques. Il englobe la banque de données sur l'offre de soins de santé et sur les activités hospitalières, les statistiques des causes des décès, la prise en charge de la violence à l'égard des enfants et des femmes, la santé scolaire et universitaire et la réhabilitation, la surveillance épidémiologique ainsi que les données sur la planification familiale, sur les soins curatifs et sur la détection précoce du cancer du sein, du col de l'utérus, des infections sexuellement transmissibles et du SIDA.

- **Des enquêtes réalisées périodiquement** auprès des ménages, telles que les Enquêtes sur la Population et la Santé Familiale (ENPSF), les facteurs de risques communs des maladies non transmissibles (STEPWISE), la nutrition, la satisfaction ou encore celles sur les connaissances, attitudes et pratiques.
- **Un système d'information extra santé**, qui regroupe les données des autres départements (démographie, économie, nutrition, agriculture, environnement, ...).

Ces trois sources d'information hétérogènes permettent de suivre régulièrement l'état de santé de la population et d'évaluer l'efficacité des politiques et programmes mis en place dans le domaine de la santé.

Le système d'information souffre, néanmoins, de plusieurs insuffisances :

- La multiplicité des sous-systèmes d'information (applications) crée des problèmes au niveau de la saisie des données, compte tenu du fait que ces dernières deviennent parfois redondantes. De plus, les mises à jour relatives aux données recueillies ne sont pas toujours synchronisées entre les applications.
- La codification des données n'est pas standardisée.
- L'information des processus métiers n'est couverte que partiellement.

Par ailleurs, la configuration actuelle du système d'information de santé ne permet pas de désagréger les données à des niveaux inférieurs par milieu de résidence, selon l'âge et le genre. De plus, ce système d'information manque de fiabilité et de qualité des données et se caractérise par de longs délais de collecte et de diffusion.

Dans ce sens, il convient de souligner que la production de données individuelles n'est effectuée qu'au niveau des programmes de santé spécifiques (tuberculose, SIDA, violence à l'égard des femmes, ...).

Plus problématique encore, le système d'information n'intègre pas les données du secteur privé, l'une des principales composantes du modèle sanitaire national, ne permettant pas, ainsi, d'apprécier au mieux les iniquités en matière d'accès aux soins de santé entre les différentes classes sociales.

L'approche sur les déterminants sociaux de la santé : fer de lance du nouveau modèle sanitaire

Le Maroc gagnerait à faire de l'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé et de l'équité en santé le fer de lance du nouveau modèle sanitaire.

Pour une implémentation efficace de cette approche, il importe de réunir trois préalables : concevoir un dispositif de gouvernance pour l'action sur les déterminants sociaux de la santé, promouvoir l'action intersectorielle pour garantir l'équité en santé et réorienter les politiques, les plans et les programmes de santé de manière à agir sur les obstacles à l'accès aux services de santé.

En outre, il faudrait tenir compte des principes directeurs suivants :

- Agir sur les "déterminants structurels" de la santé (les fondamentaux).
- Agir sur les déterminants intermédiaires de la santé.
- Instaurer un cadre de suivi-évaluation des actions sur les déterminants sociaux de la santé.
- Réorienter le système d'information de santé d'une approche en silos vers une approche "services".
- Encourager la recherche sur les iniquités en santé.
- Promouvoir la participation sociale dans le cadre de l'action sur les déterminants sociaux de la santé.
- Prendre en compte les spécificités culturelles de la société marocaine dans l'implémentation de l'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé.

Les catastrophes naturelles : capacités d'anticipation du Maroc et orientations des politiques publiques sur les plans économique, financier, social et environnemental

12 octobre 2023

A la suite du séisme, qui a frappé la région d'Al Haouz le 8 septembre 2023, l'IRES a mené un dialogue stratégique avec les principaux acteurs institutionnels, notamment, le Ministère de l'Intérieur et la Protection civile ainsi qu'avec des experts nationaux dans les sciences de la terre et dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes naturelles.

Les débats ont permis de passer en revue les risques de catastrophes naturelles qui pèsent sur le Maroc, d'examiner leurs incidences directes et indirectes sur la société et l'économie nationale et d'évaluer les forces et les faiblesses du système d'alerte précoce et les capacités des pouvoirs publics en matière d'anticipation des risques de catastrophes naturelles et de gestion des crises y afférentes.

Cette rencontre, organisée en marge de l'édition 2023 des Assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, abritée par le Maroc.

L'intérêt porté par l'IRES à la thématique des catastrophes naturelles, incluant les événements climatiques extrêmes, remonte à 2009 au titre de son programme d'études "Changement climatique : impacts sur le Maroc et options d'adaptation globales". Parmi les travaux phares de l'Institut sur cette question, il y a lieu de citer l'étude, réalisée en 2014, sur l'anticipation et la gestion des risques d'événements climatiques extrêmes et de catastrophes naturelles au Maroc.

Le Maroc, un territoire fortement exposé aux risques naturels

De par sa position géographique, ses spécifications géologiques et sa vulnérabilité par rapport au réchauffement climatique, le Maroc est fortement menacé par différentes formes de catastrophes naturelles¹ : séismes de faible et de forte intensité, inondations, crues torrentielles, submersions marines, sécheresses, désertification, tsunamis, épidémies, invasions acridiennes Ces aléas, combinés à différents facteurs tels que la pression démographique, l'urbanisation, la littoralisation, le changement climatique ..., démultiplient les risques de pertes humaines et dommages matériels.

Une vulnérabilité croissante du Maroc en cas de catastrophes naturelles

Dans l'histoire récente, plusieurs évènements dommageables restent marquants par l'ampleur des impacts subis dont, notamment, ceux indiqués ci-après :

- Le séisme du 8 septembre 2023 est d'une magnitude de 6,8 degrés sur l'échelle de Richter. Il a touché une zone géographique de grande étendue, englobant Marrakech et les provinces d'Al Haouz, d'Azilal, de Taroudant, d'Agadir, de Tinghir et de Youssoufia et a touché une population de 4,2 millions d'individus. Le bilan humain fut tragique, avec près de 3.000 décès et 5.674 blessés. Plus de 50.000 habitations et infrastructures ont été détruites.

Selon plusieurs experts, ce séisme a surpris la communauté scientifique car la Province d'Al-Haouz et les montagnes du Haut Atlas n'étaient pas classées jusqu'à cette date comme des zones à haut risque sismique. Un effet de choc et de surprise qui impose de reconsidérer sur de nouvelles bases la réflexion sur l'anticipation des catastrophes naturelles et la gestion des risques au niveau national.

- Les crues d'Errachidia, de Tinghir et d'Oujda, en septembre 2023, les inondations de Casablanca, de Tanger, de Tétouan, de M'diq, de Martil, de Fnideq, de Chefchaouen, de Ksar Sghir en 2021 et les inondations de Taroudant en 2019.
- Les périodes de sécheresse à répétition dans le Royaume. Ces évènements climatiques ont un impact significatif sur l'agriculture, qui est un secteur vital et une composante essentielle de l'économie marocaine.

La crise sanitaire de la Covid 19

La pandémie de la Covid 19, qui a touché l'ensemble de la planète, n'a pas épargné notre pays. Malgré une gestion exemplaire de la crise sanitaire, sous le Leadership Royal, qui a permis d'en atténuer considérablement les impacts, il a été dénombré, en décembre 2023, 16.287 décès sur les 1.274.180 personnes touchées par le virus et 1.287.553 guéris. Des chiffres qui reflètent l'ampleur de la tragédie humaine provoquée par cette crise sanitaire, laquelle restera gravée dans la mémoire nationale parmi les grandes catastrophes de l'histoire récente du Royaume.

D'où l'importance qu'il convient d'accorder à la capacité du système de santé à contenir les impacts de telles crises au niveau de la prévention, de l'accès à la santé, de la logistique et de la prise en charge des victimes en phase pré-catastrophe et post-catastrophe.

Les enjeux liés aux catastrophes naturelles dans le contexte national

Les enjeux de gouvernance des risques des catastrophes naturelles : des acquis importants et des insuffisances à combler

Le Maroc dispose aujourd'hui d'un cadre juridique et institutionnel qui s'est considérablement renforcé lors des dernières décennies. A titre d'exemple, il y a lieu de citer l'élaboration de la "stratégie nationale de gestion des risques des catastrophes naturelles 2020-2030" dont les objectifs principaux sont : l'amélioration de la connaissance et l'évaluation des risques, la promotion de la prévention des risques en vue d'augmenter la résilience et la préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une reconstruction efficace.

De plus, lors des deux dernières décennies, il y a eu la création d'institutions nationales dotées de missions transversales et/ou spécifiques dédiées à la prévention et à la gestion des risques de catastrophes naturelles telles que :

- la Protection Civile érigée en 2009 en Direction Générale intégrée au Ministère de l'Intérieur (laquelle possède une longue et riche expérience qui remonte à 1917) ;
- le Centre de veille, d'alerte et d'aide à la gestion des risques d'inondations, créé en 2019 au sein du Ministère de l'Intérieur ;
- la Direction Centrale de la gestion des risques des catastrophes naturelles, créée également en 2019 au sein du Ministère de l'Intérieur.

Aux côtés de ces institutions de dimension transversale, il existe d'autres organismes publics à caractère sectoriel, qui intègrent dans leurs prérogatives les missions d'observation, de veille et d'alerte, notamment, les Agences de Bassins Hydrauliques, la Météorologie Nationale, l'Institut National de Géophysique et le Centre Royal de Télédétection Spatiale.

De plus, lors des catastrophes de grande ampleur, à l'instar du dernier séisme dans le Haut Atlas, il a été démontré le rôle essentiel joué par les Forces Armées Royales comme lors de la crise sanitaire, au cours de laquelle la médecine militaire a été d'un grand apport. En outre, la participation des départements à caractère social et éducatif, de la société civile et des élus locaux s'est avérée également importante.

Cependant, ces acquis sur le plan institutionnel ne doivent pas occulter, selon les experts réunis lors de la rencontre organisée par l'IRES, les insuffisances de gestion locale observées, qui méritent d'être soulignées dans le cadre d'une démarche prospective afin de compléter les dispositifs institutionnels en place.

Parmi les enseignements du séisme d'Al Haouz, l'action des acteurs institutionnels et non institutionnels a été ralentie et parfois entravée, dans un contexte d'urgence, par une planification territoriale des risques et de gestion de crise déficiente dans les zones rurales et isolées. Cela s'est manifesté, par exemple, par l'absence de scénarios de coordination entre les intervenants, étudiés à l'avance, qui auraient facilité la gestion de crise et la réponse rapide au niveau local, l'inexistence de plans locaux de prévention des risques de catastrophes spécifiques aux zones touchées, la difficulté d'accès des services d'urgence aux sites touchés ainsi qu'une lente mobilisation des secours locaux et l'absence de systèmes d'information géographiques précis.

Les enjeux de connaissance scientifique et de savoir territorial pour la prévention des risques des catastrophes naturelles

Le séisme de la Province d'Al Haouz a permis de mettre en avant les insuffisances relatives à la connaissance scientifique et au savoir territorial en matière de gestion des risques de catastrophes naturelles, à savoir : la faible prise en compte des données scientifiques, sociologiques, voire culturelles dans la gestion de crise ; la dispersion et la fragmentation des données scientifiques disponibles ; la connaissance scientifique insuffisante de la géologie et de la morphologie des territoires ; l'obsolescence des cartes géologiques et hydrogéologiques ; l'absence d'une veille territorialisée des risques ; la modélisation insuffisamment viable et précise des événements extrêmes.

Les enjeux financiers : un cadre financier en voie d'évolution

Au Maroc, des dispositifs financiers dédiés à la prévention et à la gestion des risques de catastrophes naturelles ont été mis en place, tels que le Fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles, institué par la Loi de Finances n°40-08 en 2009 et le Fonds de solidarité contre les événements catastrophiques, créé en 2019, constitué en établissement public et doté d'un conseil d'administration présidé par le Chef du Gouvernement. De surcroît, des dispositifs spécifiques sont mobilisés en cas de survenance de catastrophes.

Lors du séisme d'Al Haouz et à l'initiative de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, un nouveau fonds basé sur le principe de solidarité a été créé, à savoir le compte 126 intitulé "Fonds spécial de gestion des effets du tremblement de terre". Il est financé par des contributions volontaires issues du budget général de l'Etat, des entreprises publiques et privées, des collectivités territoriales, des organismes internationaux et des personnes physiques.

Quelques orientations stratégiques de politiques publiques et propositions de mesures opérationnelles

Au titre de la gouvernance globale des risques des catastrophes naturelles :

- Développer une gouvernance institutionnelle globale, structurante et prospective des risques de catastrophes en repensant le cadre juridique et institutionnel, en favorisant la montée en gamme des institutions existantes et en mettant en place un cadre institutionnel interministériel.
- Encourager l'intégration des connaissances prospectives dans les politiques publiques et l'adoption de technologies innovantes en matière de prévention et d'alerte des risques.
- Intégrer la connaissance, le savoir et la culture du risque dans les valeurs sociales et culturelles de prévention et de résilience.
- Structurer des systèmes d'information et de production de données viables sur les différents risques de catastrophes naturelles.
- Jeter les bases d'une diplomatie nationale des risques de catastrophes dans les domaines de la solidarité internationale, du financement international, de l'expertise et des échanges de bonnes pratiques.

S'agissant des actions d'anticipation et de prévention des risques de catastrophes :

- Faire de l'anticipation et de l'évaluation des risques un axe central des politiques publiques.
- Elaborer et mettre en œuvre des stratégies territorialisées pour mieux anticiper et prévenir les risques de catastrophes et consacrer des approches spécifiques aux zones littorales.

En ce qui concerne les actions de résilience et de gestion des crises :

- Renforcer la résilience communautaire.
- Prévoir des actions éducatives locales et de formation à la gestion des risques de catastrophes.

Le développement de l'hydrogène vert au Maroc : enjeux et perspectives

18 octobre 2023

Partant de la Vision Royale appelant à développer une offre Maroc dans le domaine de l'hydrogène vert, l'IRES a organisé à son siège, le 18 Octobre 2023, une rencontre prospective réunissant les principaux acteurs concernés par ce sujet.

Considéré d'importance stratégique, le développement d'une filière d'hydrogène vert incarne une nouvelle ambition énergétique et industrielle du Royaume dans les chaînes de valeur nationales, régionales et mondiales. L'hydrogène vert, de par ses qualités intrinsèques, peut être un accélérateur de la transformation énergétique et industrielle en cours au niveau national².

En effet, le Maroc dispose d'atouts très importants pour faire de cette filière, à l'horizon 2030-2040, une nouvelle composante majeure du mix énergétique issu de la production d'énergies renouvelables (solaire et éolienne). Celles-ci représentent d'ores et déjà 38% de la capacité de production d'électricité marocaine avec une perspective de 52% à l'horizon 2030.

L'hydrogène, l'état de la filière dans le monde

En 2021, selon l'Agence internationale de l'énergie, la production d'hydrogène vert, à partir de l'électrolyse de l'eau en utilisant les énergies renouvelables, a représenté seulement 0,04% de la production mondiale de l'hydrogène contre 81% pour l'hydrogène gris, issu de combustibles fossiles, en majorité le gaz naturel et le charbon.

Tout en créant de nouvelles opportunités économiques, l'hydrogène vert offre un potentiel considérable, en tant que vecteur énergétique propre, pour lutter contre le changement climatique, ouvre la voie à une réduction significative de la dépendance mondiale aux énergies non renouvelables et offre un moyen de stocker l'énergie excédentaire, améliorant ainsi la flexibilité du réseau électrique.

Cependant, pour que l'hydrogène vert atteigne son potentiel, plusieurs défis doivent être relevés. Le stockage, le transport et la distribution de l'hydrogène nécessitent un développement technologique innovant et une infrastructure appropriée. De plus, le coût de production de l'hydrogène vert, bien qu'en baisse, doit encore être optimisé pour le rendre compétitif par rapport à l'hydrogène gris.

Afin de surmonter ces limites, la Recherche & Développement dans ce domaine s'est accélérée au cours de la dernière décennie. Durant la période 2011-2020, parmi les brevets déposés dans le domaine des technologies de l'hydrogène, plus de la moitié étaient liés à la production d'hydrogène, dont 28% en Europe et 24% au Japon³. En outre, plusieurs pays ont engagé des initiatives relativement significatives de développement de la filière.

En Afrique⁴, il y a lieu de citer l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya le Maroc⁵, la Mauritanie, la Namibie, le Nigéria, la Tunisie, Dans la plupart des cas, les actions dans ce secteur sont entreprises par le biais de partenariats internationaux⁶ car plusieurs défis sont à relever au niveau de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Cet intérêt est néanmoins différencié, comme le souligne le rapport sur les perspectives de l'hydrogène vert du Conseil Mondial de l'énergie⁷ : les pays asiatiques et européens axent leurs stratégies sur la demande (besoins et consommation) dans le but de décarboner les secteurs les plus polluants (industrie, transports maritime, ferroviaire et aérien), alors qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'accent est mis sur le développement de l'offre (production et exportation).

Les scénarios climatiques mondiaux visant la neutralité carbone préconisent de porter la production d'hydrogène vert à 600 millions de tonnes équivalent pétrole par an à l'horizon 2050 pour satisfaire la demande mondiale de ce vecteur énergétique. Dans cette perspective, le contexte est favorable pour le Maroc afin de se positionner en acteur de premier plan avec une production potentielle annuelle de plus de 9 millions de tonnes équivalent pétrole d'hydrogène à l'horizon sous revue, ce qui va lui permettre de capter entre 4 et 8% de la demande mondiale.

Le développement de la filière de l'hydrogène vert au Maroc

Le potentiel de développement de la filière d'hydrogène vert au Maroc se base sur plusieurs atouts :

- la volonté politique clairement exprimée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI dans le Communiqué du Cabinet Royal du 22 novembre 2022⁸ ;
- les engagements climatiques du Royaume et l'objectif de réduire sa dépendance aux énergies fossiles ;
- le potentiel de production d'électricité à partir des énergies renouvelables : solaire, éolien et hydraulique ;
- la maîtrise technique atteinte par le Maroc dans les filières des énergies renouvelables utiles à la production d'hydrogène vert ;
- l'existence d'opérateurs industriels de classe mondiale dans l'extraction de phosphate, l'automobile, les énergies renouvelables..., qui s'engagent dans le développement de l'hydrogène vert ;
- les possibilités de production locale de l'ammoniac dans le cadre d'une stratégie d'import-substitution, car le Maroc est un grand importateur d'ammoniac pour la production d'engrais ;
- l'attractivité du Maroc auprès des grands opérateurs et investisseurs internationaux dans ce domaine (Allemagne, Chine, Etats-Unis...) ;
- le niveau et la qualité des infrastructures d'interconnexions gazières et électriques (pipelines, gazoducs, ports), notamment, avec l'Europe et l'Afrique (futur gazoduc Nigéria-Maroc) pour transporter et distribuer l'hydrogène vert à des coûts compétitifs ;

- la proximité géographique avec les grands marchés futurs de l'hydrogène vert (marchés européen et africain).

La gouvernance institutionnelle, scientifique et financière

Parmi les principaux acteurs concernés par le développement de l'hydrogène vert, il y a lieu de citer :

- les départements ministériels concernés au premier chef par le développement de la filière : Energie et Mines, Transports, Intérieur, Aménagement du Territoire ;
- les entreprises nationales impliquées dans la chaîne de valeur telles que le Groupe OCP et MASEN. Ces opérateurs développent une vision collaborative, sous forme de cluster industriel "hydrogène vert", afin d'expérimenter des approches innovantes en matière d'intégration industrielle de l'hydrogène vert et de la Recherche & Développement sur des niches spécifiques (stockage de l'hydrogène par exemple).

En plus des intervenants nationaux, la filière hydrogène vert suscite l'intérêt de plusieurs acteurs au niveau international (Etats-Unis, Chine, Allemagne, France, ...) qui ont manifesté leurs intentions de nouer des partenariats scientifiques et d'affaires avec les acteurs nationaux.

Le Centre national pour la recherche scientifique et technique, l'Institut de recherche scientifique pour les énergies nouvelles et l'Université Mohammed VI Polytechnique tentent de déployer des efforts en matière de recherche & développement dans la filière de l'hydrogène vert.

Quelques orientations stratégiques pour ancrer le développement de l'hydrogène vert en tant que chantier structurant et stratégique du Royaume

- Faire de l'hydrogène vert un nouveau chantier du Royaume de "classe mondiale", un levier du développement durable au plan national et un vecteur de souveraineté et d'innovation industrielle et technologique.
- Encourager la mise en place d'une gouvernance stratégique et coordonnée à l'échelle nationale et territoriale.
- Développer une diplomatie de l'hydrogène vert afin de contribuer à identifier des partenaires internationaux fiables et prédisposés à une coopération scientifique, technique et financière avec les opérateurs nationaux concernés.
- Intégrer l'hydrogène vert dans le cadre d'un nouveau partenariat industriel et énergétique selon les axes de coopération Maroc/Europe/Afrique , Maroc/Afrique/Asie et Maroc/Amérique/Afrique.
- Forger de nouveaux partenariats en s'appuyant sur les initiatives telles que Africa Green Hydrogen Alliance qui regroupe l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Kenya, le Maroc, la Mauritanie et la Namibie et, le cas échéant, encourager la création de nouveaux groupes ciblant les autres espaces régionaux : Europe, Asie et Amérique.
- Développer une stratégie d'anticipation des risques technologiques, économiques et financiers associés à la filière.

L'industrie "X.0" : enjeux et perspectives pour le Maroc

23 juin et 04 décembre 2023

Dans le prolongement de sa réflexion sur les questions de compétitivité globale, de capital immatériel et des métiers mondiaux, l'IRES a réalisé une étude sur l'Industrie du futur.

A ce sujet, un atelier a été organisé, le 23 juin 2023, dédié à l'appréciation de la maturité du tissu productif national relative à l'industrie "X.0", ayant réuni des représentants des Fédérations professionnelles de l'agroalimentaire, de l'industrie pharmaceutique, de l'automobile, des secteurs électrique et électronique, des énergies renouvelables, du bâtiment et des travaux publics, du textile, du cuir et des industries culturelles et créatives.

Un deuxième séminaire a été consacré, le 4 décembre 2023, à la présentation et à la discussion des principaux résultats de l'étude de l'IRES, auquel ont pris part des représentants des secteurs public et privé ainsi que d'experts universitaires.

L'industrie "X.0" : un concept émergent

L'industrie "X.0" constitue une révolution industrielle, initiée par plusieurs ruptures technologiques, combinées entre elles, permettant de connecter l'ensemble des silos de la chaîne de valeur, de la fabrication aux services écosystémiques autour des produits, en passant par la digitalisation de l'engineering et de la chaîne logistique "*supply chain*".

Il s'agit d'une révolution triplement transformatrice, reposant sur une digitalisation accrue de l'ensemble de la chaîne de valeur, la rendant plus efficiente, sur un investissement massif dans de nouveaux produits et services, davantage personnalisés et à haute valeur ajoutée et sur de nouveaux "*business model* circulaires" permettant la création de valeur à la fois économique, sociale et environnementale.

Un contexte international marqué par l'accélération des innovations technologiques disruptives

L'industrie "X.0" fera émerger de nouvelles superpuissances industrielles dans les années à venir. Les nations industrialisées, même les plus avancées, qui ne sauront pas s'adapter à cette rupture structurelle verront leur tissu industriel devenir obsolète et leur compétitivité s'éroder significativement.

Les pays émergents ainsi que ceux en voie de développement sont dans l'obligation de s'arrimer à ce nouveau mode de production, pour faire face à l'exponentialité des disruptions technologiques et à la compétitivité structurelle qui en résulte, dans un contexte marqué par la résurgence de la notion de souveraineté stratégique.

Le tissu productif national : un long chemin à parcourir pour atteindre la maturité exigée par la révolution industrielle "X.0"

Les stratégies mises en œuvre par le Royaume, depuis le début des années 2000, ont permis de diversifier la configuration du secteur industriel, de promouvoir les exportations et de développer les métiers mondiaux du Maroc. Néanmoins, ces stratégies, qui ont pâti d'une mise en cohérence limitée, d'un manque de transfert de technologie et qui n'ont pas fait l'objet d'évaluation, n'ont réussi, pour l'instant, ni à améliorer le profil de spécialisation économique et industrielle du Maroc ni à le hisser au rang des pays industrialisés.

Ce constat a été conforté lors de l'atelier du 23 juin 2023, qui a permis de dégager quelques conclusions, quant au degré de maturité de l'industrie "X.0" et du tissu productif, résumées comme suit :

- La plupart des entreprises, en particulier les TPME, n'ont pas une connaissance approfondie des concepts inhérents à l'industrie du futur, plus particulièrement l'internet industriel des objets⁹, qui représente le principal "*game changer*" en faveur d'une transition réussie vers l'industrie "X.0".
- Il existe parfois une confusion entre la révolution industrielle 4.0, qui se résume à la numérisation et à l'automatisation de l'ensemble de la chaîne de valeur et l'industrie "X.0", qui va au-delà de ces processus, en généralisant les concepts de la digitalisation, de la personnalisation et de "l'humanisation" des produits et services.
- Les entreprises marocaines ont encore plusieurs étapes à franchir pour se transformer et atteindre la maturité exigée par la révolution industrielle "X.0". Elles sont censées réussir une double transformation : d'une part, digitaliser l'ensemble de la chaîne de valeur pour la rendre plus efficace et flexible et, d'autre part, concevoir des "*business model*" permettant de créer de nouveaux produits et services personnalisés.

Par ailleurs, l'analyse des résultats de l'enquête menée par l'IRES, pour l'appréciation du degré de maturité du tissu productif national pour ce qui est de l'industrie "X.0" a révélé les éléments ci-dessous :

- Près de 88% des entreprises marocaines enquêtées ont une connaissance générale de l'industrie du futur, particulièrement, l'industrie 4.0. Pour les 12% d'entreprises qui n'ont pas encore entendu parler du concept de l'Industrie du futur, une sensibilisation accrue est nécessaire.
- 6% d'entre elles, particulièrement les grandes entreprises, matures numériquement et technologiquement, ont déjà mis en œuvre des stratégies pour l'implémentation de l'industrie 4.0 et 15% se sont engagées pour le faire.
- 25% des entreprises, notamment les TPME, sont encore à la traîne et déploient des efforts pour la numérisation des processus industriels sans recourir à une approche globale pour l'implémentation de l'industrie 4.0.

En outre, l'appréciation de l'intensité du processus de numérisation de la chaîne de valeur verticale montre une image mitigée :

- L'intensité numérique est faible pour 65% des entreprises enquêtées et moyenne pour 20% d'entre elles, ayant fait preuve d'une prise de conscience de l'importance des technologies numériques.
- Une minorité d'entreprises, soit 15%, estime avoir un niveau élevé d'intensité numérique de leurs chaînes de valeur verticales, ce qui signifie qu'elles ont adopté une transformation numérique substantielle.

De même, un retard est enregistré en matière de réalisation de l'interopérabilité des systèmes autonomes, qui est au cœur de l'industrie du futur :

- L'interopérabilité n'est pas disponible pour une proportion significative des entreprises interrogées (43%), tandis que 40% d'entre elles disposent d'outils logiciels offrant une interopérabilité partielle. L'interopérabilité complète n'est présente que dans 17% des entreprises enquêtées.
- La communication Machine-to-Machine (M2M) n'est pas assurée dans près de la moitié des entreprises (46%) et 37% d'entre elles ont déclaré n'avoir qu'une disponibilité partielle de cette fonctionnalité.

Les résultats de l'enquête soulignent que, parallèlement aux difficultés d'adaptation technologique, le recrutement des talents du numérique constitue un défi important pour les quatre cinquièmes des entreprises enquêtées et dont la majorité ont mis en avant la nécessité d'améliorer les compétences du capital humain dans les technologies inhérentes à l'intelligence artificielle et à l'automatisation.

De plus, 72% des entreprises enquêtées n'ont jamais financé un projet de Recherche & Développement et, parmi celles qui l'ont fait, 68% n'ont pas été satisfaites du résultat.

Néanmoins, la majorité des entreprises sont conscientes de la nécessité d'adopter l'Industrie du futur, afin de gagner davantage en compétitivité, de faire face à la concurrence et de se démarquer sur le marché en recourant à l'innovation.

L'implémentation de l'industrie "X.0" au Maroc : freins à lever

Globalement, selon les représentants des Fédérations professionnelles, les freins auxquels est confronté le tissu productif national pour le développement de l'industrie "X.0" sont les suivants :

- Une absence de vision globale pour l'industrie "X.0".
- Des processus administratifs lents, complexes et partiellement digitalisés.
- Un manque de profils-experts dans le domaine de l'industrie "X.0".
- Un secteur informel prépondérant, n'encourageant pas les investissements dans l'industrie "X.0".
- Un financement insuffisant pour ce type d'industrie (en particulier pour les TPME et les startups).
- L'absence d'un système d'information unique, permettant d'avoir un aperçu sur les données relatives à l'offre et à la demande de produits et services.

Les expériences étrangères réussies en matière d'implémentation de l'industrie du futur : clés de succès et enseignements utiles pour le Maroc

La référence à quelques expériences de pays développés, à l'instar des Etats-Unis, du Japon, de l'Allemagne, de la France, de la Finlande, de la Hongrie, de la Corée du Sud et de pays émergents, comme la Chine, le Mexique et la Turquie, a permis de relever que ces pays doivent leur réussite en matière d'implémentation de l'industrie du futur à :

- la conception d'un plan national dédié, ancré dans la réalité nationale et porté politiquement au plus haut niveau de l'Etat,
- l'implication de tous les acteurs concernés -triptyque : gouvernement, secteur privé, monde académique- dans la mise en œuvre de ce plan national,
- l'entreprise de pratiques innovantes, à fort impact sur la modernisation et la digitalisation du tissu productif.

Pour une nouvelle ère industrielle : "Conçu au Maroc"

Tenant compte des développements précédents et en tirant les enseignements des expériences étrangères examinées dans l'étude, il est primordial pour le Maroc de consolider les acquis et de réussir le pari de l'industrie "X.0". Une transition qui s'avère aujourd'hui inévitable pour la pérennité de l'industrie marocaine, notamment, avec l'arrivée des technologies disruptives, qui remettent en cause le modèle d'économie d'échelle et de "*Best Cost*", sur lequel le Maroc s'est positionné jusqu'à présent.

Ainsi, le Royaume gagnerait à définir une vision stratégique, portée par l'ensemble de la Nation, pour l'implémentation de l'industrie du futur "X.0", à l'horizon 2040, soit trente ans après la mise en place du Plan National pour l'Emergence Industrielle, ayant permis le développement des métiers mondiaux du Maroc.

Cette vision, qui mérite d'être placée au cœur de la nouvelle politique industrielle, en cours d'élaboration et soutenue par un portage politique au plus haut niveau de l'Etat, devrait tenir compte des principes directeurs ci-après :

- ❖ S'emparer des leviers du changement ouvrant l'accès à l'industrie du futur, à savoir :
 - la préparation du capital humain à embrasser l'ère de l'industrie du futur,
 - le développement, à grande échelle, des infrastructures de connectivité "haut débit" performante, fiable et sécurisée,
 - la création de centres souverains de traitement et de stockage des données industrielles,
 - l'investissement massif dans les technologies de l'industrie du futur et l'évolution vers l'Internet industriel des objets, principal "*game changer*" en faveur d'une transition industrielle digitale réussie,
 - le développement du foncier dédié à l'industrie "X.0".
- ❖ Instaurer un dispositif législatif et réglementaire, consacré spécifiquement à l'investissement dans l'industrie du futur.
- ❖ Faire de la recherche appliquée et du développement expérimental ainsi que de l'innovation technologique le socle de la nouvelle vision relative à l'industrie du futur.
- ❖ S'appuyer, pour accélérer la transition vers l'industrie du futur, sur des modes de financement rénovés.
- ❖ Favoriser l'acceptabilité sociale du projet national de transition vers l'industrie du futur, en édifiant un projet de "Société 5.0", qui place l'humain au centre du développement digital.

Quelle gouvernance dans un monde en mutation ?

12 décembre 2023

Depuis sa création, l'IRES accorde une attention particulière à la question de la gouvernance. Celle-ci fait partie des piliers de la grille de lecture de l'Institut. Le concept de gouvernance, selon la définition retenue par l'IRES, renvoie à l'ensemble des processus de gestion de l'action collective, à partir de l'orientation des conduites des acteurs (*bottom-up*), de la mobilisation et de la motivation des "agents" (actions concertées, *soft power*).

La rencontre organisée au siège de l'Institut, le 12 décembre 2023, s'inscrit dans le cadre du processus de production du rapport stratégique 2023-2024, consacré à ce thème. Elle a eu pour objectif de susciter et de croiser les réflexions de décideurs, de chercheurs, d'experts et de praticiens pour contribuer à identifier les écueils et des pistes de solutions innovantes.

L'IRES met l'accent sur trois composantes de la gouvernance, à savoir : assurer un développement harmonieux et humain des organisations (dont l'Etat), mettre en place la boussole de la gouvernance "X.0" (centralité de l'humain, intelligence collective, éthique et transparence, flexibilité et adaptation des politiques publiques, rationalisation des ressources, ...) et organiser la triple gouvernance des risques existentiels, des droits humains et des biens communs.

Cadres de référence et définitions de la gouvernance au Maroc

Le concept de gouvernance est né initialement dans le monde de l'entreprise (*Corporate Governance*), transposé ensuite à d'autres domaines d'action. Actuellement, bien que largement utilisée, la notion de gouvernance se prête - probablement pour cette raison- à des interprétations différentes. A titre illustratif, au niveau international, la Banque Mondiale met l'accent sur le contenu économique de la gouvernance tandis que le Programme des Nations unies pour le développement sur celui du développement humain.

Le concept de gouvernance est, par ailleurs, souvent associé à des dimensions de valeurs et d'éthique (confiance, transparence, ...) et à celles ayant trait à l'évaluation, aux études d'impact, à la reddition des comptes,

De même, il est noté dans le corpus conceptuel arabo-islamique, que la dimension "valeurs et éthique" imprègne fortement le concept de gouvernance dont le mot équivalent en arabe est "Al Hakama". Il dérive du mot-racine de "Hikma", qui se traduit en langue française par la sagesse. La gouvernance est à considérer sous différents angles d'analyse selon son objet. Il peut exister autant de gouvernances que d'organisations.

Au Maroc, les principaux référents de la gouvernance sont : les Orientations Royales, la Constitution marocaine, qui ne prévoit pas moins de 16 organes constitutionnels de gouvernance, aux côtés des cadres de référence internationaux tels que l'adhésion du Maroc au partenariat pour un gouvernement ouvert et la participation du Maroc au programme de convergence réglementaire avec l'Union européenne.

Les écueils à la bonne gouvernance au Maroc

D'après les participants au séminaire de l'IRES, la gouvernance au Maroc souffre de nombreux écueils :

- Le manque de confiance, qui domine la relation entre les acteurs publics et privés.
- L'environnement législatif, qui est sujet parfois à l'imprécision mais surtout au défaut d'application (près de la moitié des lois ne sont pas suivies de décrets d'application).
- L'établissement de diagnostics sur des bases non factuelles et non ancrés dans les réalités du terrain.
- L'absence d'enracinement culturel d'une bonne gouvernance dont il résulte un manque à gagner en termes de développement économique et social et de perte de souveraineté (de l'Etat ou des organisations en cas par exemple de mauvaise gestion et/ou d'endettement excessif).

Les pistes de solutions suggérées

Les solutions aux écueils résumés ci-haut ont été analysées en tenant compte des domaines de gouvernance à considérer. Elles sont résumées ci-après.

Gouvernance mondiale : repenser le modèle diplomatique marocain

Le modèle diplomatique marocain est, pour sa gouvernance, inspiré du modèle occidental. Or, de nouveaux modèles émergent progressivement : modèle indien, modèle chinois, modèle africain (inspiré, entre autres, du vieil empire malien), ...

Dans un monde en perpétuelle mutation, il devient urgent de doter la diplomatie nationale de compétences humaines (ingénieurs, juristes, sociologues, ...), ouvertes sur les nouvelles réalités nationales, régionales et internationales.

Gouvernance des entreprises : améliorer la relation public-privé

La gouvernance des entreprises a été abordée sous l'angle de l'amélioration des relations entre les secteur privé et public : la régulation de l'environnement du secteur privé par l'Etat exige de promouvoir les règles de confiance et de transparence de part et d'autre.

Gouvernance territoriale : la solution dans la vision et l'innovation

La réussite et/ou l'échec des politiques publiques au niveau territorial dépendent de la gouvernance qui est mise en œuvre. Partant de ce constat, le cas de la gouvernance à Berkane a été présenté par le Gouverneur de cette Province. Ce responsable a souligné que le territoire de Berkane a atteint en peu d'années grâce à une politique publique de transformation numérique, un statut de "*smart city*", reconnu à l'échelle mondiale¹⁰.

La Province offre aujourd'hui des services de qualité aux citoyens par l'adoption de méthodes de gouvernance digitalisée. Les agents d'autorité disposent de systèmes d'information géographiques leur permettant de recueillir les besoins des citoyens et de répondre à leurs sollicitations en un temps record. La traçabilité des requêtes et la réponse apportée par les services concernés se sont notablement améliorées grâce à la numérisation.

Gouvernance sécuritaire : un modèle marocain qui s'exporte

La gouvernance sécuritaire marocaine est citée en exemple dans la lutte contre le terrorisme ; un fléau auquel fait face le monde depuis plusieurs décennies. L'adoption d'une stratégie intégrée et multi-acteurs a porté ses fruits au niveau national. Les résultats atteints en matière de gouvernance sécuritaire font du Maroc un modèle qui s'exporte.

Essai de hiérarchisation des solutions proposées

Les différentes solutions proposées ont été priorisées par les participants au séminaire selon l'ordre suivant :

- Introduire des systèmes de valeur vertueux orientés vers l'humain et le citoyen dans les modèles de gouvernance.
- Adopter des règles claires et applicables.
- Promouvoir l'exemplarité de l'Etat en matière de gouvernance.
- Favoriser, au sein des institutions nationales et territoriales, les mécanismes de connaissance des besoins des citoyens.
- Développer le capital humain, par la formation aux principes de bonne gouvernance, par la Recherche & Développement et par l'expertise dans les domaines associés à la culture de la gouvernance.
- Mettre en place une gouvernance innovante propre à chaque organisation.

Ce classement indique l'importance du leadership de l'Etat et des pouvoirs publics en matière d'exemplarité et d'implémentation de principes de bonne gouvernance.

Quelques orientations stratégiques : vers un modèle marocain de bonne gouvernance

Tenant compte de ce qui précède, il s'est avéré opportun de réinterroger les modes actuels de gouvernance, en vue de redéfinir un modèle de gouvernance marocain innovant dans un monde en mutation. A cette fin, il a été rappelé que le Maroc est un Etat constitué depuis plus de douze siècles et, de ce fait, il existe des fondements solides de gouvernance dont il convient de redéfinir les valeurs, les stratégies, les objectifs et les moyens.

Pour cela, il serait indiqué d'entreprendre les actions ci-après :

- Concevoir une vision prospective de la gouvernance enracinée dans la mémoire et le socle des valeurs culturelles.
- Insérer les principes de bonne gouvernance dans un projet de société d'avenir, fondé sur la confiance.
- Remettre l'éthique et les valeurs marocaines de justice et d'humanisme au centre de la gouvernance publique et privée.
- Vaincre les réticences au changement et la culture passéiste.
- Valoriser les ressources humaines, les institutions et la gouvernance locales.
- Promouvoir les principes d'un gouvernement ouvert ainsi que la transparence et l'accessibilité de l'information (open data).



Les relations extérieures et la diplomatie

L'avenir des relations entre le Maroc et l'Australie

17 mai 2023

Dans le cadre de ses travaux portant sur les relations extérieures du Maroc et, en particulier, dans la réflexion en cours sur l'avenir de la coopération du Royaume avec les pays relevant de la sphère anglo-saxonne, l'IRES a organisé, le 17 mai 2023, une conférence consacrée aux perspectives d'avenir des relations du Maroc avec l'Australie, animée par Son Excellence Monsieur Michael CUTTS, Ambassadeur d'Australie à Rabat.

Ayant connu la participation de diplomates, de représentants des institutions nationales et d'experts universitaires, cette rencontre a été l'occasion, d'une part, de faire un état des lieux de la dynamique récente de la coopération maroco-australienne et, d'autre part, d'esquisser les perspectives de développement du partenariat entre les deux pays dans des secteurs stratégiques.

Le mémento de la coopération maroco-australienne

Officiellement établies en 1976, les relations entre le Maroc et l'Australie ont connu un rapprochement progressif, qui s'est accéléré au cours des vingt dernières années, marquées par des visites de haut niveau, par l'ouverture de l'Ambassade du Maroc à Canberra en 2012 et celle de l'Ambassade d'Australie à Rabat, en 2017.

Du point de vue économique, les échanges commerciaux sont passés de 6,5 millions de dirhams en 2020 à 1,8 milliards de dirhams en 2022. Excédentaire en faveur du Maroc, à hauteur de 200 millions de dirhams en 2020 et 2021, la balance commerciale a été déficitaire pour le Royaume de 51 millions de dirhams en 2022.

Les relations entre les deux pays demeurent en-deçà de leur plein potentiel, étant donné les intérêts et les défis communs, qui transcendent leurs frontières. Pays à forte vocation maritime et agricole, le Maroc et l'Australie sont confrontés aux retombées du changement climatique, qui se manifeste par une raréfaction des ressources hydriques et une multiplication des aléas climatiques.

De ce fait, les deux pays sont résolument engagés dans l'effort mondial de lutte contre le changement climatique, ce qui ouvre la voie à une action coordonnée, notamment, pour la protection des espaces maritimes et pour la promotion et le développement des énergies renouvelables, comme l'hydrogène vert.

Par ailleurs, l'Australie et le Maroc accordent à l'Afrique une place de choix dans leurs politiques étrangères respectives. Conscients de l'importance d'accompagner l'Afrique dans la voie de son développement autonome, les deux pays participent assidûment aux missions de maintien de la paix sur le continent et à la lutte contre le terrorisme.

En outre, ils œuvrent au renforcement de la sécurité alimentaire de l'Afrique. Si le Maroc est engagé dans la modernisation structurelle de l'agriculture africaine et son adaptation au changement climatique, notamment, par la fourniture d'engrais, l'Australie est, pour sa part, l'un des principaux pourvoyeurs de blé du continent, dont l'importance s'est accrue dans le contexte de la guerre en Ukraine. Tout cela ouvre la voie à une coopération triangulaire visant à faire bénéficier l'Afrique des complémentarités entre les actions du Maroc et de l'Australie, dans l'esprit gagnant-gagnant voulu par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI.

Le Maroc et l'Australie partagent des objectifs communs et défendent des causes similaires sur la scène internationale : la promotion de la paix, la lutte contre le terrorisme et le développement durable pour lesquels ils militent dans de nombreuses instances multilatérales.

Un potentiel commun pour l'hydrogène vert et un large partenariat économique

Le Maroc et l'Australie disposent de grands potentiels en matière d'exploitation de l'hydrogène vert. Cela permet d'envisager une collaboration dans ce domaine, ce qui suppose une harmonisation des normes de production et de commercialisation sur la scène internationale. Cette collaboration comprend, également, un volet de formation et d'échange d'expériences. En ce sens, des opérateurs australiens ont déjà mené des actions de renforcement de capacités auprès de l'Agence Marocaine de l'Efficacité Energétique (AMEE) et du Ministère de la transition énergétique et du développement durable.

Grâce au concours du Ministère marocain des affaires étrangères et de la Commission australienne de commerce et d'investissements (Austrade), les deux pays ont mis en place un Conseil d'affaires Maroc-Australie ayant pour objectif d'intensifier les échanges économiques et de faciliter les investissements entre les deux parties.

Ainsi, des accords ont pu être conclus, notamment, dans le domaine de l'eau, avec l'installation au Maroc du géant australien "RubiconWater" dans le cadre d'un contrat visant à optimiser l'usage de l'eau au niveau des unités marocaines de mise en valeur agricole.

La formation et la coopération académiques

Plusieurs organisations australiennes, spécialisées dans le renforcement de capacités, ont exprimé leur souhait de contribuer à des projets au Maroc, particulièrement, dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, du tourisme et de l'industrie. En ce sens, la Direction de Recherche et de Formation Agricole australienne a mobilisé deux entreprises de Melbourne afin d'accompagner l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail dans l'élaboration de programmes de formation dans les domaines techniques qui y sont enseignés.

Dans le même sillage, il y aurait lieu à l'avenir de renforcer, également, la coopération académique et universitaire entre le Maroc et l'Australie, vu que les universités australiennes occupent des places de choix dans les classements mondiaux. Il serait indiqué, à ce titre, que les deux pays encouragent la mobilité des étudiants, des professeurs et des chercheurs.

La culture et le tourisme

L'intensification des relations entre les deux pays passe aussi par un rapprochement des peuples. Pour ce faire, la culture et le tourisme sont deux secteurs clefs.

Le Grand théâtre de Rabat et la Maison d'opéra de Sydney ont été identifiés comme les possibles acteurs pionniers d'un tel rapprochement. Un partenariat entre ces deux sites de la culture des deux pays peut créer des liens entre les intelligentsias marocaine et australienne. Cette collaboration peut être accompagnée par la signature de conventions entre le Musée Mohammed VI de Rabat avec des organismes similaires en Australie et l'introduction d'éléments de la faune australienne, tels des émeus ou des kangourous, au zoo de Rabat.

En matière de tourisme, l'Office National Marocain du Tourisme a déjà annoncé l'ouverture d'un bureau à Melbourne, avec pour ambition d'attirer annuellement vers le Maroc plus de 100.000 touristes.

Le rapprochement du Maroc avec le Commonwealth of Nations

La conférence à l'IRES a été une opportunité d'évaluer les différents avantages d'un rapprochement du Maroc avec le Commonwealth. Cela donnerait au Royaume un accès privilégié à un marché estimé à 13,1 trillions de dollars. Le Commonwealth offrirait au Maroc une ouverture sur la région Indopacifique. Inversement, les membres du Commonwealth voient en le Maroc un partenaire africain fiable, capable d'accompagner les stratégies de développement des membres de l'organisation sur le continent.

L'Australie pourrait soutenir le Royaume dans son rapprochement avec la région pacifique, tout en capitalisant sur le partenariat avec le Maroc pour s'implanter sur le marché africain.

L'avenir des relations entre le Maroc et les pays du Groupe de Visegrád

31 octobre 2023

Le séminaire sur l'avenir des relations entre le Maroc et les pays du Groupe de Visegrád à savoir : la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie et la Hongrie, a réuni au siège de l'IRES, le 31 octobre 2023, les ambassadeurs et émissaires diplomatiques des 4 pays concernés, des représentants des secteurs public et privé ainsi que des experts en relations internationales.

Le thème de cette rencontre s'insère parfaitement dans la nouvelle grille de lecture de l'IRES, adoptée en 2021, en particulier, le pilier "gouvernance" dont l'une des composantes consiste à assurer un développement harmonieux du Royaume, notamment, en tirant profit de ses relations avec les partenaires internationaux.

En effet, la diversification des partenariats économiques est l'une des principales orientations stratégiques du Royaume du Maroc. Son objectif est de préserver sa souveraineté et son intégrité territoriale ainsi que de promouvoir, de manière durable, l'élargissement de ses débouchés extérieurs, la montée en gamme du tissu productif national, la transformation structurelle de l'industrie et le renforcement de l'attractivité du pays pour les investissements directs étrangers.

Dans cette perspective, l'élargissement par le Maroc du cercle de ses partenaires bilatéraux au sein de l'Union européenne et la constitution de nouvelles alliances stratégiques avec les puissances montantes de cette Union, particulièrement les pays du Groupe de Visegrád, lui permettraient de consolider de manière significative son rôle de pivot entre le continent africain et l'Union européenne et de concrétiser sa vocation de puissance régionale.

Les relations entre le Maroc et les pays du Groupe de Visegrád : un potentiel de coopération multidimensionnelle à exploiter de manière optimale

Liens diplomatiques et politiques : un aperçu

Sur le plan diplomatique, en décembre 2021, une première réunion exploratoire fut organisée à Budapest entre les Ministres des affaires étrangères du Maroc et des quatre pays membres du Groupe de Visegrád, actant l'ouverture de consultations et augurant un renforcement des liens entre le Royaume et ces quatre pays, se fondant sur la multiplicité des complémentarités, des similarités et des enjeux communs ainsi que sur un alignement des points de vue faisant fi des barrières géographiques et linguistiques.

Du point de vue politique, les quatre pays membres du Groupe de Visegrád partagent avec le Maroc les mêmes valeurs d'attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à la préservation de l'identité et du patrimoine culturels.

Il existe, également, une convergence des points de vue sur des questions stratégiques d'intérêt commun telles que la justice, l'éducation, la sécurité énergétique, les technologies nucléaires et la transition numérique.

Coopération économique : un potentiel sous-exploité

En dépit d'une nette augmentation, de 11,2 milliards de dirhams en 2014 à près de 27 milliards de dirhams en 2022, les échanges commerciaux entre le Maroc et les pays du Groupe de Visegrád restent relativement faibles et leur poids dans le commerce global du Maroc ne dépasse guère 2,5%. Il convient, néanmoins, de souligner, que le Maroc demeure l'un des principaux partenaires commerciaux africains des pays du Groupe de Visegrád.

Selon l'Office des Changes, les importations du Maroc s'élevaient, en 2022, à 19,33 milliards de dirhams et les exportations se limitaient à 7,27 milliards de dirhams. Cette situation se traduit par une balance commerciale structurellement déficitaire en défaveur du Maroc. Le Royaume devra instamment veiller à combler ce gap afin de ne pas aggraver encore plus son déficit commercial élevé avec l'Union européenne.

Par ailleurs, la structure des échanges commerciaux se caractérise par un manque de diversification et ce, malgré la présence significative du Maroc et des quatre pays du Groupe de Visegrád dans les chaînes de valeurs mondiales afférentes à plusieurs produits.

S'agissant des flux des investissements directs étrangers, ils demeurent très faibles, que ce soient ceux sortants ou entrants au Maroc.

Des perspectives prometteuses de coopération bilatérale et triangulaire en Afrique

Malgré leur forte dépendance vis-à-vis de l'Union européenne, les quatre pays de Visegrád ont pu conserver au sein du concert européen une spécificité culturelle qui justifie, en partie, l'importance pour le Maroc d'ouvrir un dialogue direct avec eux, élargissant ainsi son propre partenariat avec l'Union européenne.

Appartenant à deux grands espaces régionaux, le Maroc et les pays de Visegrád jouissent de potentialités indéniables et leurs économies respectives sont complémentaires. De plus, les pays du Groupe de Visegrád ont fait le choix de s'insérer dans des chaînes de valeurs mondiales similaires à celles choisies par le Royaume. Selon eux, les avancées réalisées par le Maroc ainsi que sa position en tant que partenaire commercial et industriel représentent des atouts.

Tout cela ouvre la voie à un partenariat stratégique de co-développement durable, basé sur une approche "gagnant-gagnant". En effet, il y a des opportunités de coopération compte tenu des complémentarités et synergies potentielles, mais aussi des asymétries de développement économique entre le Maroc et chacun des quatre pays concernés.

Les efforts communs pour la co-construction d'un partenariat futur durable pourraient s'orienter autour des axes suivants :

En matière de gouvernance :

- Perfectionner le cadre de gouvernance institutionnelle pour pérenniser la coopération économique : utilité de mettre en place des chambres de commerce et des Conseils d'affaires, notamment, entre le Maroc et la Tchéquie d'une part et le Maroc et la Slovaquie, d'autre part.
- Instaurer des mécanismes de veille afin d'ajuster et de réorienter régulièrement le partenariat.

Au titre de la coopération économique :

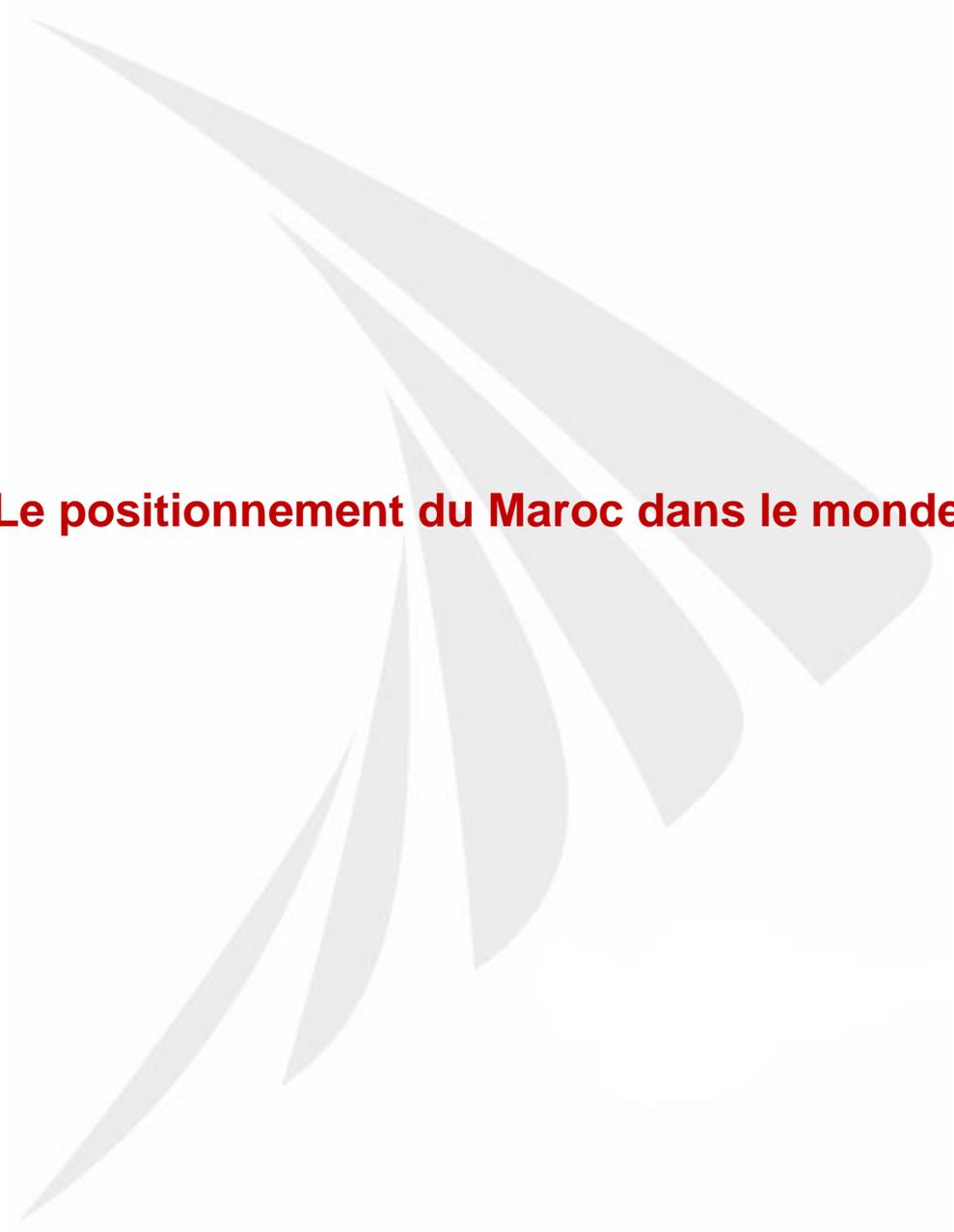
- Promouvoir la coopération commerciale entre le Maroc et les pays du Groupe de Visegrád sur la base d'un échange durable et à forte valeur ajoutée.
- Densifier les flux croisés d'investissements à l'étranger, tout en privilégiant les secteurs stratégiques d'intérêt commun. Une veille régulière mérite d'être menée sur les secteurs à promouvoir dans le cadre de la coopération bilatérale.
- Dynamiser les investissements entre le Maroc et le Groupe de Visegrád dans les secteurs des engrais phosphatés, des énergies renouvelables et du digital.
- Améliorer la connectivité aérienne et maritime entre le Maroc et les pays du Groupe de Visegrád.

En ce qui concerne les aspects scientifiques et culturels :

- Encourager les échanges universitaires et culturels entre le Maroc et les pays du groupe de Visegrád, dans le but d'améliorer la connaissance mutuelle entre le peuple marocain et les peuples des pays du Visegrád.
- Associer la société civile et des Think tanks à l'établissement d'une coopération étroite.

S'agissant de la coopération tripartite :

- Favoriser la coopération tripartite avec l'Afrique selon une logique de co-développement, en s'appuyant sur les avantages comparatifs réciproques.
- Faire de la coopération commerciale tripartite avec l'Allemagne, un canal stratégique pour la promotion du partenariat Maroc-Groupe de Visegrád.



Le positionnement du Maroc dans le monde

La réputation du Maroc dans le monde en 2023

10 juillet 2023

Ce séminaire a été consacré à la présentation et à la discussion des principaux résultats de la neuvième édition de l'enquête sur la réputation du Maroc dans le monde, réalisée par l'IRES, dans le cadre des travaux de son observatoire sur l'image du Maroc à l'international, en partenariat avec "ReputationLab", cabinet international spécialisé dans le domaine du "*Nation Branding*". Ont pris part à cette rencontre, des représentants du secteur public, du secteur privé, des diplomates ainsi que d'experts en communication.

La réputation externe des pays étrangers

L'année 2023 a été marquée par une baisse de la réputation de l'ensemble des pays évalués par les ressortissants interrogés dans les pays du G7+la Russie. Outre la situation de guerre en Europe avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui a eu une influence certaine sur les perceptions, il convient de signaler que la consolidation des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que la mise en œuvre de l'agenda 2030 pour le développement durable contribuent de plus en plus en tant qu'éléments clés de la construction de la réputation des pays.

Parmi les pays ayant une forte réputation externe, la Suisse maintient, en 2023, son premier rang, suivie de la Norvège, de la Suède, du Canada et de la Nouvelle-Zélande. Viennent ensuite le Danemark, la Finlande, l'Australie et les Pays-Bas. L'Irlande complète le top 10 des pays ayant la meilleure réputation externe dans les pays du G7+la Russie. Les pays qui occupent les dernières positions restent les mêmes qu'en 2022, à savoir : la Russie, l'Iran, l'Iraq, la Chine, le Pakistan, le Nigéria, l'Arabie saoudite, le Bangladesh, l'Ethiopie, le Venezuela, la Colombie et l'Algérie.

La réputation externe du Maroc

Pour sa part, le Maroc ne fait pas exception à la tendance baissière générale, avec une diminution de son indicateur de réputation (-0,7 point) presque identique à celle de la moyenne des 60 pays ayant le PIB le plus élevé (-0,6 point). Il occupe, en 2023, au titre de la réputation auprès des pays du G7+la Russie, la 34^{ème} place parmi les 60 pays évalués, perdant ainsi deux places par rapport à son classement en 2022. Toutefois, le Royaume jouit toujours, comme pour les années passées, d'une image internationale globalement positive.

La réputation du Royaume dans les pays du G7+la Russie est équivalente, en 2023, à celle du Pérou. Elle est meilleure que celle des Etats Unis, de l'Argentine et des BRICS -à l'exception du Brésil qui dépasse très légèrement le Maroc (0,2 points), pour la première fois- ainsi que de l'ensemble des pays africains et ceux du monde arabe.

En 2023, la réputation du Royaume est restée favorable en Egypte, en Australie, en Chine, mais également en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. En revanche, elle a atteint, comme ce fut le cas dans l'édition précédente, un niveau bas en Espagne, en Suède et en Algérie. Le Chili, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud et le Kenya sont, également, des pays où la réputation du Maroc est la plus faible (score de l'indice de réputation compris entre 35 et 45 points sur 100).

Entre 2022 et 2023, la réputation externe du Maroc a évolué de manière positive en Egypte (+3,2 points), au Japon (+2,4 points), au Nigéria (+2,5 points) ainsi qu'en Espagne (+2,9 points). A l'inverse, elle a reculé en Afrique du Sud (-4,9 points), en Russie (-3,1 points), au Kenya (-2,8 points), au Chili (-2,5 points) et en Suède (-2,5 points).

Les atouts et les insuffisances du Maroc au titre de sa réputation externe

Les atouts du Maroc en termes de réputation externe résident dans les dimensions "Qualité de vie" et "Facteur humain". En particulier, les attributs "Population aimable et sympathique", "Environnement naturel", "Loisirs et distractions", "Style de vie attractif" et "Sécurité" constituent toujours une force de la réputation du Royaume.

A l'inverse, les évaluations demeurent moins favorables en général pour les attributs inhérents aux dimensions "Ethique et responsabilité", "Qualité institutionnelle" et "Niveau de Développement".

La réputation interne du Maroc

Constituée de l'ensemble des perceptions qu'ont les Marocains de leur propre pays, l'indice de la réputation interne du Maroc en 2023 a enregistré un score de 61,1 points, soit 2,3 points de moins par rapport à l'année 2022. Malgré cela, la réputation interne du Maroc reste forte, plaçant le Royaume parmi les nations où les citoyens sont les moins critiques envers leur pays.

Le recul, entre 2022 et 2023, de la réputation interne du Maroc a concerné tous les attributs, à l'exception des attributs "Loisirs et distractions" et "Succès sportif", ce dernier ayant augmenté de 9,5 points, en raison du parcours historique réalisé par le Maroc lors de la Coupe du Monde de football de 2022.

La comparaison entre la réputation externe et interne du Maroc

En règle générale, la perception interne est plus positive que la perception externe. Une différence entre les deux réputations, de l'ordre de 10 à 15 points, se dégage dans la plupart des cas. Le Maroc ne fait pas exception à cette règle générale puisque son indice de réputation interne a dépassé, en 2023, de 13 points celui de sa réputation externe.

Les Marocains interrogés estiment plus que les résidents des pays du G7+la Russie qu'ils vivent dans un pays où règne la sécurité, où l'environnement naturel est bon et où la population est aimable et sympathique.

Ils considèrent, également, que le Maroc est véritablement engagé avec la communauté internationale sur les questions cruciales de l'Humanité, défend la protection de l'environnement et lutte activement contre le changement climatique, qu'il dispose d'un patrimoine culturel riche et jouit d'un environnement favorable aux affaires et d'une bonne qualité de produits et services. Ce sont là des opportunités de communication sur lesquelles le Royaume devrait agir pour asseoir, sur des bases solides, son image internationale.

A l'inverse, les Marocains sont plus critiques envers leur pays que les étrangers en ce qui concerne l'usage efficace des ressources publiques, l'environnement institutionnel et politique, la qualité du système éducatif, le bien-être social, l'éthique et la transparence. Ces insuffisances, qui pourraient constituer des risques réels pour la réputation tant interne qu'externe du Maroc, sont de véritables défis qu'il serait essentiel de relever.

Les comportements de soutien au Maroc

Le Maroc continue d'être perçu par les ressortissants interrogés dans les pays du G7+la Russie, comme un pays à visiter, sans pour autant paraître comme un fort acteur économique.

Entre 2022 et 2023, tous les comportements de soutien ont accusé un recul significatif. Les baisses les plus importantes ont concerné les recommandations de travailler au Maroc (-2,2 points), d'y étudier (-2,5 points) mais, surtout, d'y investir (-3,8 points).

Pour l'édition 2023 de cette enquête, en plus des 7 comportements de soutien habituels, 3 nouvelles intentions ont été ajoutées, à savoir "Je visiterais", "J'investirais" et "J'achèterais". Au-delà des recommandations, ces trois nouvelles attitudes expriment la volonté propre à chaque répondant de visiter le Maroc, d'y investir ou d'en acheter les produits et non seulement le recommander à autrui.

Ces trois intentions de soutien ont un comportement similaire aux recommandations qui leurs sont "équivalentes" : par rapport à la moyenne des 60 pays évalués, le Maroc a un avantage comparatif pour ce qui est de l'intention et de la recommandation de le visiter. Tel n'est pas le cas pour les intentions et les recommandations d'investir au Maroc et d'en acheter des produits.

La comparaison du Maroc avec l'Afrique du Sud, le Chili, le Mexique et la Turquie

Au titre de la réputation dans les pays du G7+la Russie et à l'instar des éditions précédentes, le Maroc se démarque nettement, globalement et par attribut, de la Turquie, de l'Afrique du Sud et du Mexique. Il conserve son avantage comparatif, enregistré en 2022, par rapport au Chili.

Pour ce qui est des comportements de soutien, les citoyens des pays du G7+la Russie recommandent le Maroc plus que l'Afrique du Sud, le Chili, le Mexique et la Turquie.

L'impact de la Coupe du Monde de Football 2022 sur la réputation du Maroc

Lors de la Coupe du Monde au Qatar, l'équipe nationale marocaine de football a fait un parcours exceptionnel en atteignant les demi-finales. Le Maroc est ainsi la première équipe arabe et africaine à se hisser à ce stade de la compétition.

Au-delà de la performance sportive, l'état d'esprit de l'équipe marocaine, les valeurs véhiculées (entraide, travail, courage, lien familial, ...) ont eu un impact positif sur l'indice de réputation externe du Maroc dans les pays du G7+la Russie : les personnes très intéressées par la compétition mondiale ont donné au Maroc un score de 52,1 points contre 43,1 points pour les personnes n'y présentant aucun intérêt, soit un différentiel de 9 points.

L'effet de la Coupe du Monde a été observé, également, dans la perception qu'ont certains pays spécifiques de l'image du Maroc au titre de l'attribut "Succès sportif", tels que l'Espagne (+7,1 points), l'Egypte (+6,7 points) et l'Algérie (+5,5 points) ainsi que chez les Marocains eux-mêmes (+9,5 points). Cependant, il est utile de noter que même si la performance sportive puisse contribuer à la renommée d'un pays, elle ne constitue pas un élément clé dans la construction de sa réputation.

Malgré le fait qu'elle a remporté la Coupe du Monde, l'Argentine a connu une baisse significative de son indicateur de réputation externe en 2023 (-2,2 points). De même, la réputation externe de la France, finaliste lors de cette compétition, s'est dégradée de 2,2 points. Celle du Qatar, pays organisateur de cette Coupe du Monde, a chuté de 4,1 points.

Les principaux points soulevés lors des débats

- La nécessité, dans l'optique de hisser la réputation du Maroc au rang de celle des pays avancés, d'accorder la priorité au développement du capital immatériel du pays, notamment, ses composantes institutionnelle, humaine et culturelle.
- L'édification d'une "Marque Maroc" unique –fédératrice de toutes les marques sectorielles commerciales du Royaume-, forte et pérenne.

- Le niveau de connaissance du Maroc par les pays interrogés (71%), qui se situe toujours à un niveau inférieur à la moyenne mondiale (80%), présente une opportunité de communication que le Royaume devrait saisir pour rehausser sa réputation externe.
- Outre la mise en avant des atouts du Royaume en termes de qualité de vie et de sécurité, le temps est opportun pour accorder une place, au niveau de la politique de communication, aux avancées enregistrées en matière de respect des droits de l'Homme et de protection de l'environnement, deux attributs ayant un poids conséquent dans la construction de la réputation des pays.
- L'opportunité d'associer les Marocains du monde à la promotion de l'image du Royaume à l'international.
- L'importance de suivre et d'entretenir constamment la réputation interne du Maroc, en accordant une attention particulière à l'attribut "Environnement institutionnel et politique".



Les questions globales

Sécurité alimentaire : enjeux et perspectives pour l'Afrique

24 mai 2023

L'IRES a organisé, le mercredi 24 mai 2023, au sein de son siège à Rabat, une journée de réflexion prospective sur le thème : "La sécurité alimentaire : enjeux et perspectives pour l'Afrique". L'objectif de cette rencontre consistait à décrypter les dynamiques géopolitiques et économiques mondiales affectant la sécurité alimentaire en Afrique, à travers un dialogue stratégique ayant réuni des représentants de l'Organisation mondiale de l'alimentation et l'agriculture et des Think tanks relevant de plusieurs pays : Ethiopie, Ghana, Mali, Niger, Nigéria et Sénégal.

La réflexion engagée s'inscrit dans la continuité des travaux de l'IRES, entamés en 2009, dans le cadre de son programme d'études "Changement climatique : impacts sur le Maroc et options d'adaptation globales". Cette rencontre a permis de :

- croiser les points de vue relatifs à la crise alimentaire en Afrique, eu égard au contexte géopolitique mondial,
- porter un regard prospectif sur les enjeux de la sécurité alimentaire en Afrique,
- explorer les scénarios futurs vraisemblables au niveau des approches et de la gouvernance à mettre en place,
- proposer des orientations stratégiques, déclinées en mesures opérationnelles, en vue de renforcer la sécurité alimentaire africaine et d'accroître, à terme, la souveraineté alimentaire du continent.

L'existence d'un cadre de référence international de promotion de la sécurité alimentaire

La question de la sécurité alimentaire est aujourd'hui au cœur des discussions à l'échelle internationale. Elle est soulevée dans plusieurs engagements internationaux, notamment, dans l'Objectif de Développement Durable n°2.

Au niveau africain, la Déclaration de Malabo¹¹ (Guinée équatoriale), adoptée en 2014 par les Chefs d'Etat de l'Union africaine, constitue une référence en la matière.

Plus récemment, en janvier 2023, s'est tenu le Sommet africain de l'alimentation à Dakar. Il a donné lieu à une déclaration conjointe des partenaires au développement (Banque africaine de développement, Union africaine...) afin de consacrer un montant de 30 milliards de dollars en faveur de programmes d'appui à la production agricole en Afrique.

En outre, la crise sanitaire a rendu nécessaires des concertations régulières à l'échelle internationale au vu de la situation critique dans le continent.

Une dégradation préoccupante de la sécurité alimentaire en Afrique

Depuis 2020, les pays africains font face à la concomitance de trois crises majeures :

- Une crise d'approvisionnements sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires et des produits de base, accentuée par le conflit russo-ukrainien.
- Une crise économique marquée par une forte inflation doublée d'un endettement public croissant.
- Une crise climatique et des conditions météorologiques difficiles (sécheresses et inondations), qui détériorent la productivité des systèmes agricoles.

Les effets conjugués de ces crises ont créé un contexte d'insécurité alimentaire, que l'édition 2022 du rapport de l'Organisation mondiale de l'alimentation et l'agriculture sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde avait mis en évidence, en affichant des chiffres alarmants : le nombre de personnes touchées par la faim, à l'échelle internationale, avait atteint 828 millions en 2021, soit une hausse d'environ 46 millions de personnes par rapport à 2020 et de 150 millions depuis l'apparition de la pandémie de la Covid-19.

L'Afrique subsaharienne est la principale zone touchée, avec un taux de près de 21% de la population sous-alimentée selon l'Organisation mondiale de l'alimentation et l'agriculture contre 10% à l'échelle mondiale. Ceci s'explique, entre autres, par des engagements non concrétisés en matière de mise en œuvre des recommandations internationales.

Des enjeux multidimensionnels à la crise alimentaire

La crise alimentaire a mis en avant plusieurs enjeux cruciaux d'ordre géopolitique, économique, institutionnel, financier, social, hydrique, scientifique et technologique, en plus de ceux relatifs à la valorisation agricole et alimentaire, aux systèmes d'information, à la coopération et à l'intégration commerciale africaine.

Face à ces enjeux, les politiques publiques paraissent en deçà des réponses adéquates en matière de sécurité alimentaire par l'abandon, par exemple, du volontarisme agricole de l'ère postindépendance, qui visait en priorité l'autosuffisance alimentaire et le soutien à l'émergence d'une industrie agroalimentaire locale. De plus, la formation des ressources humaines et la valorisation des produits destinés aux marchés locaux ont été négativement impactées.

Cette situation a fait suite à la mise en œuvre de politiques d'ajustement structurel restrictives exigées par le Fonds monétaire international. Les pouvoirs publics africains ont ainsi vu leur marge de manœuvre budgétaire se restreindre, ce qui a réduit considérablement le soutien financier étatique à l'agriculture.

Parallèlement, les importations des produits alimentaires se sont accrues dans les économies africaines, dans le contexte de l'ouverture commerciale grandissante à l'échelle internationale. Cette tendance a créé une certaine dépendance en matière alimentaire vis-à-vis de pays tiers. Elle a marginalisé la petite agriculture familiale alors qu'elle représente un maillon essentiel de la chaîne de valeur agricole.

La petite agriculture familiale représente en effet la source essentielle de la production agricole dans les pays africains, mais elle ne semble pas être suffisamment prise en compte dans les politiques publiques. Les déclarations d'intention, qui sont énoncées dans les objectifs de politiques publiques et/ou dans les engagements internationaux, ont peu d'impact concret sur l'état du milieu rural en raison parfois de causes objectives : éloignement des centres urbains, absence d'infrastructures d'accès, communautés rurales vivant de manière autonome et isolée, ...

Les populations rurales les plus pauvres dans les pays africains (fermiers et paysans) se retrouvent encore plus démunies en termes d'accès aux infrastructures, aux financements, aux équipements, à la formation, ... Cette situation porte préjudice à la petite agriculture familiale, alors qu'elle représente le socle de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Les atouts à valoriser pour améliorer la sécurité alimentaire en Afrique

Face à ce contexte de vulnérabilités et d'incertitudes structurelles, il existe néanmoins un certain nombre d'atouts pour améliorer la sécurité alimentaire en Afrique, tels que :

- la disponibilité dans le continent africain de terres arables (24% des terres arables mondiales et 60% des terres arables mondiales non exploitées ¹²) ;
- l'existence d'une dotation substantielle en capital humain : l'agriculture emploie plus de la moitié de la main-d'œuvre africaine (les petits exploitants représentant environ 60% de la population dans les pays africains à faible revenu¹³) ;
- l'élargissement des marchés africains créant des opportunités de coopération, de croissance et d'amélioration de la productivité agricole (Projet de la Zone de libre-échange continentale africaine) ;
- l'intérêt grandissant porté sur le plan international au continent africain en termes d'investissements et d'opportunités économiques.

L'avenir de la sécurité alimentaire en Afrique peut être appréhendé à travers trois scénarios, à savoir :

- un scénario pessimiste, avec le risque d'une dégradation systémique de la sécurité alimentaire dans le monde et en Afrique ;
- un scénario de stabilisation, qui met en perspective une stratégie de consolidation, d'effectivité et de mise en œuvre des politiques promues dans le cadre multilatéral;
- un scénario de rupture, avec le passage d'un modèle agro-alimentaire productiviste vers un modèle agricole endogène de valorisation de l'agriculture locale et de la sécurité alimentaire.

Quelques orientations stratégiques en vue de renforcer la sécurité alimentaire en Afrique

Face aux enjeux et afin de concrétiser le scénario de rupture, des orientations stratégiques ont été suggérées :

- Replacer la sécurité alimentaire dans le cadre d'une vision globale de souveraineté alimentaire selon une approche multisectorielle et transversale.
- Faire de la transformation structurelle de l'agriculture en Afrique le levier d'une sécurité alimentaire renforcée.
- Opérer une transition urgente vers des systèmes agricoles prenant en considération le réchauffement climatique.
- Faire entrer l'agriculture africaine dans l'ère du numérique.
- Développer des mécanismes de coopération au niveau national, régional et international.
- Promouvoir le savoir et l'échange de connaissances et d'information en matière de sécurité alimentaire.

En marge de la 28^{ème} édition du Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL), qui s'est tenu à Rabat du 1^{er} au 11 juin 2023, l'IRES a organisé un séminaire inaugural sur l'avenir de l'océan planétaire, le vendredi 2 juin 2023 à l'espace professionnel de ce Salon.

A cet effet, le Directeur Général de l'Institut a présenté les principales conclusions du Rapport stratégique 2022-2023, intitulé "L'Océan : enjeu mondial et solution planétaire".

L'océanosphère : un espace vital, qui demeure méconnu

Recouvrant environ 71% de la surface de la Terre, l'océan est en interaction permanente avec les autres composantes de la planète et joue un rôle fondamental dans son habitabilité via, notamment, le cycle de l'eau, la régulation du climat ainsi que la fourniture d'oxygène et de nombreux services écosystémiques. Le système océanique est, de ce fait, indispensable à l'existence de la vie sur Terre.

Source de vie et d'approvisionnement pour l'ensemble du vivant, l'océan représente pour les humains en particulier, un facteur central de richesse et de développement. Il est ainsi un espace économique, riche en ressources naturelles et une interface de mobilité permettant les échanges économiques, sociaux et culturels.

Néanmoins, malgré son caractère vital, l'océan demeure largement méconnu, à la fois s'agissant de sa géographie, de ses caractéristiques géophysiques et de la biodiversité qu'il abrite. En effet, moins du cinquième de l'océan planétaire serait cartographié et 90% de ses profondeurs seraient inexplorées.

Cette forte méconnaissance de l'océan peut s'expliquer par plusieurs facteurs liés, d'une part, à la complexité de l'océanosphère et à la multiplicité des interactions et des interdépendances entre ses composantes et celles de la Terre et de l'atmosphère et, d'autre part, à l'ampleur des financements nécessaires et au développement, relativement récent, des sciences océaniques.

L'interface terre-mer

Elle couvre plusieurs dimensions : physique (un littoral de près de 1,6 million de km à l'échelle mondiale) et culturelle (thalassotropisme, haliotropisme, héliotropisme), socioéconomique (trois espaces distincts mais interconnectés, relatifs à la mobilité, à l'économie et à la connaissance) et géostratégique (contrôle des mers, insécurité, coopération internationale).

La forte maritimisation des activités humaines et le mouvement de littoralisation, qui n'a cessé de s'amplifier au cours de l'histoire, font qu'aujourd'hui près de la moitié de l'humanité vit à proximité des côtes.

N'échappant pas à l'anthropocène, l'océan en subit, également, les retombées nocives. La dynamique de maritimisation a conduit à une industrialisation de la mer, corrélative à la mondialisation. Cette "*maritimondialisation*" a fortement altéré l'océanosphère, si bien que le rythme de la dégradation de l'océan a évolué de manière exponentielle au cours des cinquante dernières années, en majeure partie en raison des perturbations anthropiques.

Pour les Etats, l'espace océanique est un vecteur de puissance et de prospérité, ce qui en fait une interface géostratégique. Il engendre une compétition multiforme entre les pays pour obtenir un accès à l'océan, élargir leur territoire maritime en revendiquant des zones économiques exclusives ou se projeter en mer et exercer un contrôle sur les principales voies de communication.

Le devenir de l'océan : un océan de plus en plus chaud, une altération de la biodiversité et de nouvelles conditions environnementales

Les mutations structurelles et durables que connaît l'océan entraînent la fragilisation, voire la disparition, de nombreux écosystèmes et la réduction rapide de la capacité de l'océanosphère à fournir des services écosystémiques. L'accumulation de facteurs critiques conduit à des situations irréversibles à l'échelle humaine et à un effet multiplicateur des menaces sur la santé de l'océan planétaire et, par voie de conséquence, sur celle des humains.

Ainsi, prévoit-on, au cours des prochaines décennies, une poursuite de l'élévation du niveau des mers et de la destruction de la biodiversité des écosystèmes marins et littoraux, une désoxygénation progressive de la planète et une accélération du changement climatique remettant en question les conditions de vie sur Terre.

L'irréversibilité des mutations observées annonce, d'ores et déjà, l'émergence de nouvelles conditions environnementales provoquant la destruction des habitats et des infrastructures par la montée des eaux, la malnutrition et la paupérisation des populations dépendant de l'océan au plan alimentaire ou économique ainsi que la prolifération des intoxications dues à la dégradation de l'océanosphère.

A l'horizon 2050, trois facteurs conditionneraient l'accélération de ces mutations, à savoir : la croissance démographique avec une concentration grandissante des populations en zone littorale, l'évolution des modes de consommation conjuguée à la nécessité de répondre aux besoins alimentaires et économiques des populations futures et, enfin, le changement climatique.

Les impacts sur l'océan : Terre-Mer et Mer-Terre

En ce qui concerne les enjeux Terre-Mer, cinq grandes lignes de force encadrent l'ensemble des évolutions à venir d'ici à 2050 : la croissance démographique, les besoins économiques des populations futures, le changement climatique et ses conséquences sur la mobilité des populations, la géopolitique et les avancées technologiques.

Les conséquences de ces évolutions résident dans la pollution sous toutes ses formes (hydrocarbures, plastiques, déchets radioactifs, ...), la "malpêche" (surpêche, pêche illégale, le développement de l'aquaculture, ...), l'aménagement inadéquat du littoral (érosion de la biodiversité marine, altération du milieu naturel côtier, ...), le transport maritime et son coût environnemental, le tourisme balnéaire de masse.

S'agissant des impacts Mer-Terre, les nouvelles conditions environnementales auraient des répercussions directes tant sur la Nature que sur l'Homme. Dans les décennies à venir, la diminution du phytoplancton, dont résulterait une baisse des stocks de poisson, la montée inéluctable des eaux et la multiplication des événements extrêmes rendraient inhabitables de nombreuses zones littorales.

Cela forcerait une part importante de la population mondiale à l'exode, infligerait des dommages considérables aux activités économiques et contribuerait à une intensification des mouvements migratoires, avec des estimations portant le nombre de réfugiés climatiques à 216 millions à l'horizon 2050.

La raréfaction des populations animales, la fragilisation de la biodiversité et la contamination des espèces marines mettraient en péril la sécurité alimentaire de l'humanité. L'épuisement des ressources hydriques et la salinisation des sols affecteraient fortement, par ailleurs, les systèmes économiques et donc les conditions de vie.

Repenser le problème et ses solutions

Les dernières années ont été marquées par une prise de conscience de la gravité de la situation, ainsi que par une multiplication des actions visant à y remédier. Un cadre juridique a été mis en place, dont les instruments les plus importants sont la Convention internationale sur le droit de la mer et les conventions onusiennes qui la complètent.

De plus, la communauté internationale a affiché des ambitions dans le sillage des Objectifs de développement durable ainsi que celles que se sont fixées les Etats, individuellement ou collectivement, lors des grandes rencontres consacrées à la question des océans qui ont, notamment, été organisées dans le cadre de la "Décennie des sciences océaniques pour le développement durable".

De multiples initiatives ont, également, vu le jour, émanant d'institutions internationales, d'acteurs publics et d'organisations non gouvernementales. Elles continuent à se heurter, cependant, à de nombreux obstacles, dont l'inexistence d'une institution internationale dédiée à l'océan planétaire, le manque de connaissances et la faible accessibilité de l'information, la lenteur des mécanismes internationaux, qui ne correspond pas à l'urgence de la situation, ainsi que la fragmentation des actions et l'absence de synergies, qui occasionnent une déperdition d'énergie et une dispersion des efforts.

A cela s'ajoutent la propension des Etats à privilégier leurs intérêts politiques et économiques immédiats au détriment de la durabilité et, enfin, le caractère déclaratif des nombreux engagements pris par la communauté internationale, sans mécanisme de mise en œuvre ou de sanction.

Pour une gouvernance mondiale de l'océan

Pour pallier la situation de dégradation de l'océan, ou du moins atténuer ses conséquences négatives, un cadre mondial s'impose, définissant clairement les responsabilités des pays, pris individuellement et les amenant à respecter leurs engagements. Pour que les institutions mondiales favorisent la coordination, elles devraient être dotées de structures de gouvernance complètes afin de prendre des décisions légitimes et de représenter tous les citoyens du monde, actuels et à venir.

Pour cela, il serait indiqué de créer une organisation universelle, assimilable à un gouvernement mondial de l'océan. Celui-ci devrait, en effet, être appréhendé par la communauté internationale en tant que bien commun englobant l'ensemble de l'océanosphère, eu égard à sa continuité, son importance pour la vie, la rapidité et le caractère global des effets de sa dégradation.

Nommée par les instances internationales en concertation avec les parties prenantes, cette organisation universelle disposerait d'un pouvoir contraignant et fonctionnerait selon le principe de subsidiarité afin de mutualiser les moyens et de favoriser les synergies. Elle serait investie des missions énumérées comme suit :

- Assurer l'administration et la coordination des entités impliquées dans la gestion de l'océan, garantir la mise en œuvre des conventions et des programmes d'action internationaux et centraliser l'information ouverte.
- Lutter contre la malpêche, la pollution littorale et maritime, imposer aux Etats et aux opérateurs privés l'obligation de démantèlement et de recyclage des plateformes offshores en fin de vie et sanctuariser les zones les plus vulnérables.
- Instituer et superviser une police mondiale de l'océan, en charge d'identifier les contrevenants et de leur appliquer un arsenal de sanctions dissuasives.
- Déployer un programme d'aide au développement du traitement des déchets dans les pays les moins nantis.

En attendant ce nouvel ordre mondial en faveur de l'océan, des solutions, systémiques et globales, devraient rapidement être élaborées et mises en œuvre. Elles devraient s'affranchir des idées reçues et du prêt-à-penser, comme le concept d'économie bleue, quitte à paraître iconoclastes. Elles devraient aussi pouvoir se mettre en œuvre simultanément à tous les échelons possibles, du plus local au régional au supra-étatique.

Ces solutions gagneraient à être basées sur une approche systémique de l'océan, en tant qu'océanosphère, aussi bien par les décideurs que par les chercheurs. Pour assurer leur crédibilité sur le plan scientifique, il est crucial d'entamer d'urgence, en recourant aux nouvelles technologies (drones, capteurs, ...), une collecte massive de données et de procéder à leur traitement afin de permettre d'améliorer les modèles prédictifs.

Si la détérioration de la santé des océans est une problématique globale, qui interpelle l'humanité dans son ensemble, elle se pose avec une acuité supérieure pour les Etats et les populations qui vivent en contact avec la mer, ce qui est le cas du Royaume du Maroc.

Le Maroc aquapreneur

Du fait de sa position géostratégique unique, s'ouvrant sur la mer Méditerranée et l'océan Atlantique et de l'étendue de son territoire maritime, couvrant 1,2 millions de kilomètres carrés, le Maroc a une vocation résolument maritime. Cette ouverture sur la mer a permis au Royaume, puissance navale dès le moyen âge, de s'inscrire dans l'histoire, de projeter sa puissance et d'échanger tant avec les Etats du voisinage qu'avec les civilisations lointaines.

Elle constitue aujourd'hui un capital, que Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, dans Sa Volonté de développer la dimension maritime du Maroc, a toujours veillé à valoriser. Le Souverain a ainsi lancé, dès son Accession au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, des projets d'envergure autour d'un triple impératif : moderniser et développer l'infrastructure portuaire, impulser une nouvelle dynamique au secteur de la pêche et permettre au Maroc de jouer pleinement son rôle de "hub", doté d'une connectivité maritime élevée.

Grâce à cela, le Royaume dispose désormais du premier port à conteneurs d'Afrique et de Méditerranée, chaînon logistique primordial pour toute la région Ouest-africaine et réalise les pêches les plus importantes du continent africain.

Le maintien et la consolidation de ces acquis requièrent l'élaboration et la conduite d'une politique de la mer à long-terme, qui poursuivrait les objectifs principaux ci-après :

- Développer des mécanismes de gouvernance durable de la mer, en créant une Délégation interministérielle au développement océanique.
- Renforcer la connaissance scientifique et procéder à sa large diffusion.
- Favoriser la régénération et la préservation des écosystèmes marins.
- Orienter l'économie bleue dans le sens d'un développement économique durable et faire du Maroc un véritable entrepreneur du monde aquatique "aquapreneur".

En parallèle, il serait opportun d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération maritime régionale. Le Maroc devrait, à l'instar de son engagement international en matière de lutte contre le changement climatique, devenir un champion de la cause océane. Outre son adhésion à tous les instruments internationaux et aux coalitions visant la préservation et la sauvegarde de l'océan, le Royaume pourrait jouer le rôle significatif de moteur de la cause océane, qui préconise des solutions évolutives et en démontre l'efficacité.

A cette fin, le Maroc devrait au niveau du bassin méditerranéen, plaider pour la constitution d'une alliance consacrée à l'environnement marin, l'instauration d'un mécanisme d'évaluation des actions dictées par le Plan d'action pour la Méditerranée et des engagements pris lors de la COP22.

A l'échelle de l'Atlantique Sud, notre pays pourrait suggérer la création, au niveau des Communautés économiques régionales disposant d'une façade atlantique, d'un Pôle Océan opérationnel, en charge d'assurer la concertation, la coordination et la formation pour renforcer le secteur maritime, contribuer à la mise en place d'un organisme dédié à la surveillance et à la sécurité des eaux régionales, créer, en partenariat avec les pays concernés, des lignes maritimes entre les ports marocains, d'une part, et ceux de la côte Atlantique de l'Afrique et de l'Amérique du Sud d'autre part, adhérer à la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud dans le but d'intensifier la coopération avec les partenaires africains et latino-américains du Maroc pour la sécurisation des espaces d'intérêt commun.

Au niveau du continent africain, le Maroc devrait :

- appeler à la création d'une organisation inter-gouvernementale dédiée au renforcement de la coopération régionale et du développement océanique durable en Afrique ;
- inciter à l'élaboration d'un droit panafricain de protection et d'exploitation durable du milieu marin ;
- se proposer, au sein de l'Union africaine, pour piloter les activités du groupe de travail spécial stratégique, chargé de jeter les bases de la zone maritime exclusive commune de l'Afrique.

A decorative graphic consisting of several overlapping, semi-transparent grey shapes that resemble stylized leaves or petals, arranged in a fan-like pattern pointing towards the top-left corner. The shapes are layered, with some appearing in front of others, creating a sense of depth and movement.

Les présentations d'ouvrages

"Tamaghrabit"... Les déterminants de l'identité et les catalyseurs du soft power

30 mars 2023

Cette table ronde a fait l'objet de la présentation du livre intitulé "Tamaghrabit ... Les déterminants de l'identité et les catalyseurs du soft power " par l'auteur, Docteur Abdallah BOUSSOUF, avec la participation de professeurs et de chercheurs en sociologie. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur la question de l'identité plurielle marocaine.

L'ouvrage est un recueil d'essais à travers lequel l'auteur a souhaité faire un outil de partage des valeurs humaines nationales, issues de l'identité marocaine ainsi qu'un support scientifique pour plaider en faveur de la capacité du lien "Tamaghrabit" à unir et à rassembler différentes sensibilités culturelles et identitaires.

Dans l'introduction de l'ouvrage, l'auteur a mis en relief les composantes religieuses, linguistiques, géographiques et sociétales de la culture et de l'identité marocaines. Il a, également, souligné que le concept de "Tamaghrabit" n'est pas un concept transitoire mais le résultat final de longs siècles de fertilisation croisée et d'intégration culturelle entre nos ancêtres amazighs et d'autres peuples différents : Phéniciens, Romains, Arabes musulmans, Morisques,

L'auteur a fait l'éloge du modèle identitaire marocain, qui se caractérise par les valeurs de la joie et de l'amour, de solidarité et de coexistence, du pluralisme religieux, culturel et linguistique ainsi que par la diversité artistique, architecturale et spatiale. Ces éléments forment un ensemble à même d'inspirer des stratégies de *soft power* pour améliorer le positionnement du Maroc dans le concert des Nations. Il a mis l'accent sur la nécessité de passer d'une expression émotionnelle en matière d'appartenance marocaine à une expression plus scientifique et rationnelle, exploitable en tant qu'outil de *soft power* pour préserver et consolider notre identité marocaine.

De plus, le livre a traité le sujet du serment d'allégeance, comme l'une des particularités qui caractérisent la culture marocaine et l'un des aspects qui distinguent l'Etat marocain des autres pays musulmans.

Sur un autre plan, l'ouvrage est un hommage au rôle des femmes marocaines dans la formation et le raffinement de l'identité marocaine. A titre illustratif, il cite des figures féminines dans les domaines religieux, culturel et scientifique, particulièrement, Fatima Fihria et Zainab Nafzaouia, fondatrices respectivement de l'Université d'Al-Qarawiyyin et de la ville de Marrakech.

Enfin, l'attention a été attirée dans l'ouvrage sur l'absence de la dimension culturelle marocaine dans les œuvres cinématographiques et télévisuelles, lesquelles devraient être, normalement, utilisées comme un outil de consolidation des fondements de "Tamaghrabit", en particulier pour les jeunes générations.

Au cours de la discussion, plusieurs propositions ont été formulées, qui peuvent être résumées comme suit :

- Accorder une importance particulière aux recherches sur le patrimoine immatériel et identitaire marocain afin de le valoriser, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI.
- Développer des politiques publiques basées sur une gouvernance efficace, qui permettent la mise en œuvre sur le terrain de la culture de "Tamaghrabit".
- Soutenir les réalisations nationales avec une charge culturelle marocaine dans le but de développer le lien de "Tamaghrabit", en particulier, au profit des générations futures.
- Donner la priorité à l'enseignement des langues arabe et amazigh afin d'accroître le niveau de "Tamaghrabit" chez les jeunes générations et d'améliorer la qualité et la rentabilité du système éducatif.
- Inclure des cours d'histoire et de civilisation marocaines dans les programmes éducatifs, ce qui permettrait de consolider l'identité marocaine auprès des plus jeunes.

"Tamaghrabit"... Essai pour comprendre les certitudes locales

13 avril 2023

La table ronde a été consacrée à la présentation du livre "Tamaghrabit... Essai pour comprendre les certitudes locales" par le Professeur Saïd BENNIS, enseignant chercheur en sociologie à l'Université Mohammed V de Rabat. La présentation a été suivie d'un échange de points de vue, avec la participation de professeurs et de chercheurs en sociologie.

L'ouvrage tente de cerner le concept "Tamaghrabit" tel qu'il est ancré dans l'imaginaire collectif, à travers les éléments de sa légitimité historique, sociétale, spatiale et culturelle. Il s'agit d'une invitation à réfléchir sur certains traits de l'identité marocaine et d'une reconnaissance des valeurs humaines marocaines, fondées sur le pluralisme, la diversité et la générosité, qui cimentent la Nation.

La notion de "Tamaghrabit" est le fondement d'un récit marocain au sein duquel se croisent des valeurs locales, avec les choix stratégiques de la Nation au niveau culturel, institutionnel, politique et constitutionnel. La mise en relief et l'intérêt conceptuel de "Tamaghrabit" ouvrent la voie à la coexistence, au renforcement du lien social et à la construction d'un *soft power* au niveau régional et mondial.

L'un des objectifs de l'ouvrage est de contrer le défaitisme identitaire, l'extrémisme, la corruption et la violence, des phénomènes auxquels pourraient s'exposer les générations futures si elles n'intégraient pas les valeurs positives de la Nation marocaine, portées par le concept de "Tamaghrabit".

En effet, l'auteur rappelle que l'ampleur prise par le numérique lors de la pandémie de la Covid-19 a abouti à une transformation du lien social traditionnel en un lien social virtuel, dont il est difficile de prédire les effets sociétaux dans le futur.

A l'issue de la table ronde, la discussion a fait ressortir quelques propositions:

- Promouvoir le patrimoine immatériel et identitaire du Maroc, conformément aux Hautes Orientations Royales, afin de restaurer une identité marocaine marquée par la diversité et la richesse culturelles, loin des distorsions laissées par le colonialisme.
- Faire de l'école un espace d'enracinement des valeurs de "Tamaghrabit", en incluant des cours d'histoire et de civilisation marocaines dans les programmes éducatifs.
- Préserver le patrimoine culturel marocain à travers des campagnes de sensibilisation auprès des jeunes, afin d'approfondir leur appartenance nationale.
- Faire des langues nationales le véhicule des valeurs de "Tamaghrabit" et des langues étrangères, utilisées couramment au Maroc, des canaux de diffusion de ces mêmes valeurs.

- Mettre en œuvre une stratégie intégrée pour accroître le rayonnement et impulser le développement économique du Maroc afin de renforcer le capital sympathie à l'égard du Royaume auprès des communautés et des élites africaines et internationales.
- Protéger le patrimoine immatériel national de la piraterie et parfois du vol et valoriser les valeurs humaines et civilisationnelles marocaines sous la forme d'un "label Maroc", tant au niveau national qu'international.

La table ronde de présentation et de discussion de l'ouvrage intitulé "La prospective : un voyage au cœur du futur" du Professeur Mohammed SENOUSSE, a été l'occasion de passer en revue les fondements de la discipline prospective et de mettre en exergue son évolution au fil du temps, ses bases, ses pratiques ainsi que ses champs d'application. Elle a permis, également, de souligner l'importance de promouvoir l'éducation au futur dès le jeune âge.

Le voyage au cœur du futur en prospective consiste à explorer les perspectives d'avenir, à envisager les différents scénarios et à examiner les incidences directes et indirectes que celles-ci pourraient générer sur la société, l'économie, Il peut s'agir, par exemple, d'imaginer comment les avancées technologiques pourraient façonner la vie des individus, comment les tendances démographiques pourraient influencer les modèles de consommation, comment le changement climatique pourrait impacter l'environnement et bien d'autres aspects encore.

Il convient de noter que la prospective n'a pas vocation à prédire l'avenir, mais plutôt de fournir des pistes et des perspectives pour aider les décideurs à prendre des décisions éclairées dans un monde en constante évolution. Les résultats de la prospective peuvent être utilisés par les gouvernements, les entreprises, les organisations et les individus pour comprendre les transformations, en explorer les évolutions futures possibles, en saisir les opportunités et en réduire les risques, en lien avec l'incertitude du monde.

Les méthodes prospectives, qui ont fondé la lecture et l'analyse du monde à la fin du 20^{ème} siècle et au début du 21^{ème} siècle, se trouvent confrontées à des phénomènes d'obsolescence rapide. Le monde et le contexte de la prospective ont connu, en effet, de profondes transformations durant les dernières décennies.

Cette situation pose un véritable problème, dans la mesure où les outils de la prospective ne permettent pas d'analyser en profondeur les ressorts du monde contemporain, à l'aune des mutations qui s'opèrent à toutes les échelles, ce qui entrave l'action d'anticipation tant sur le plan mondial, supranational, national, régional et local.

Les lectures croisées de l'ouvrage et les débats subséquents lors de cette rencontre ont permis d'aboutir aux conclusions précisées ci-dessous :

- L'ordre mondial, qui entre dans une nouvelle ère, implique une révision complète des grilles de lecture et d'analyse et suscite une véritable remise en cause quant à l'efficacité des méthodes et des pratiques de la prospective actuelle.
- L'importance de vulgariser et de rendre accessible la discipline prospective aux jeunes générations est seule susceptible de développer leur capacité à appréhender la complexité. Pour ce faire, il serait nécessaire d'intégrer des modules de formation en prospective dans les programmes d'études supérieures.

- La vulgarisation de la prospective pourrait susciter un engagement citoyen plus fort envers les enjeux futurs. En comprenant les tendances et les défis émergents, les individus seraient plus enclins à s'impliquer dans des actions qui favorisent des futurs souhaitables, que ce soit par le biais de l'activisme, de l'innovation ou de la participation à des débats et à des processus démocratiques.
- Il est impératif de donner la priorité à la pensée du futur dans les médias et dans la communication des institutions tout en multipliant les débats publics. Cela permettrait à la population de développer une vision positive du futur et d'adopter une approche proactive pour façonner un avenir souhaitable.



**Les conférences organisées par l'IRES au Salon
International de l'Édition et du Livre**

En marge de sa participation à la 28^{ème} édition du Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL), qui s'est tenu à Rabat du 1^{er} au 11 juin 2023, l'IRES a organisé, le lundi 5 juin 2023 au sein de son stand institutionnel, une table ronde qui a permis d'approfondir la réflexion sur l'avenir du secteur du numérique.

Le secteur du numérique : accélérateur de la croissance économique

Depuis le milieu du 20^{ème} siècle, le secteur du numérique n'a cessé de se développer jusqu'à devenir une composante essentielle dans tous les aspects de la vie politique, économique et sociale.

L'économie numérique croît à un rythme sans précédent, profitant des technologies disruptives et du développement exponentiel des innovations digitales.

Dans tous les pays, quel que soit le niveau de développement, l'économie numérique croît 2 à 3 fois plus rapidement que le PIB, donnant une impulsion à la croissance économique plus importante que celle générée par les industries traditionnelles. Hormis sa croissance intrinsèque, l'économie numérique participe pleinement à la croissance économique globale.

Ainsi, selon les projections, à l'horizon 2030, la technologie 5G, l'intelligence artificielle et l'Internet des Objets contribueraient, respectivement, à hauteur de 2 à 5%, de 15% et de 12 à 15% au PIB mondial et ce, à travers l'apport de ces nouvelles technologies dans les industries manufacturières, le commerce de détail et les métiers de services.

Devant cette montée en puissance de l'économie numérique, plusieurs pays ont adopté des stratégies structurantes, accompagnées d'investissements massifs dans le développement des infrastructures des technologies d'information et de communication, pierre angulaire de l'économie numérique.

Les enjeux inhérents à l'évolution rapide du numérique

Le développement du secteur du numérique fait face à une multitude d'enjeux à caractère stratégique, qui affectent différentes sphères de la vie, de la géopolitique à la sécurité, en passant par la société et l'écologie.

Du point de vue géopolitique, le numérique tend à s'imposer comme un paramètre crucial dans l'échiquier géopolitique mondial. Dans cette nouvelle cartographie numérique, façonnée entre autres par les crises récentes qu'a connues le monde, les États-Unis et la Chine se présentent comme les deux pôles les mieux armés et les plus avancés, tandis que l'Europe, l'Afrique et le reste du monde sont davantage des territoires à conquérir pour les géants du numérique plus que de réels acteurs.

Le cyberspace est devenu, de ce fait, un nouveau vecteur d'influence et un déterminant de puissance des Etats. Dans le contexte actuel de tensions internationales, la corrélation entre les enjeux "cyber" et géopolitiques est de plus en plus manifeste.

Dans le domaine des réseaux sociaux, le débat sur le pouvoir d'influence des géants de la technologie auprès des opinions publiques à l'échelle mondiale témoigne de l'importance de cet enjeu, qui implique désormais la souveraineté numérique des Etats.

Par ailleurs, la question de la dépendance envers les fournisseurs et les hébergeurs de cloud public ou d'autres services numériques, essentiellement américains et chinois, est également une problématique complexe, qui génère des vulnérabilités systémiques.

Au niveau réglementaire, l'imposition fiscale des services assurés par les géants du numérique s'est érigée en préoccupation majeure pour les Etats développés. Face à cette question, certains pays européens ont opté pour un régime de taxation unilatérale, alors que d'autres ont adopté un régime de taxation multilatérale, à l'instar des pays de l'OCDE. Le principe étant de taxer les géants du numérique là où ils produisent de la valeur et non pas uniquement là où ils sont présents physiquement.

A ces enjeux s'ajoutent d'autres préoccupations, telles que la question sécuritaire, relative aux risques générés par les nouveaux usages du numérique et leur caractère transfrontalier, celles liées à la complexité du traitement des données, susceptible d'entraîner des fuites et à la vulnérabilité des systèmes face aux attaques.

De plus, la protection de l'environnement est un enjeu inhérent au développement du numérique. En effet, la croissance exponentielle du numérique le positionne déjà parmi les secteurs qui produisent le plus de gaz à effet de serre. D'où l'importance de placer le développement du numérique dans un contexte de développement durable en l'érigant en tant que vecteur pour l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique.

Sur le plan social et humain, le numérique a drastiquement changé les habitudes et les modes de vie. De ce fait, l'expansion continue des usages numériques augmente le risque de fragmentation sociale et culturelle entre les individus et menace la cohésion sociale, notamment, par le risque de manipulation de l'opinion publique. Le numérique affecte également la santé humaine, augmentant les taux de maladies physiques dues à la sédentarité et altérant la santé mentale des usagers, plus sujets à l'anxiété, à la dépression, à une diminution des facultés de concentration,

La situation du secteur du numérique en Afrique

Face au numérique, l'Afrique demeure vulnérable à bien des égards. D'une part, la résilience insuffisante des infrastructures existantes avec, notamment, des investissements très insuffisants dans la cybersécurité, se dresse comme un frein à toute implémentation de solutions numériques innovantes et à la pointe de la technologie.

D'autre part, le continent africain n'est pas épargné par l'influence des géants du numérique. La réflexion est donc engagée pour rechercher des solutions adaptées au contexte continental, dans l'optique d'édifier une souveraineté numérique africaine, sur la base d'une coopération continentale s'articulant autour de plusieurs hubs régionaux, qui concentrerait le cœur des services du numérique.

Le numérique au Maroc

La question du développement du secteur du numérique au Maroc relève d'une volonté stratégique, visant à positionner le Royaume comme un hub régional en matière de services numériques, via la mise en place de programmes, qui ont fait du pays un pionnier africain en matière de connectivité, de télécommunications, d'accès à internet et d'utilisation du digital au sens large.

En outre, le Maroc s'est doté d'institutions d'accompagnement, à l'instar de l'Agence de Développement du Digital, créée en 2017 et qui a élaboré, en 2020, une Note d'Orientations Générales pour le développement du digital au Maroc à l'horizon 2025, visant à assurer la transformation digitale de l'administration, à accélérer le développement de l'économie digitale, à garantir l'inclusion sociale et à améliorer la qualité de vie des citoyens grâce au digital.

Conscient de la montée en puissance des cybermenaces, le Royaume s'est doté, en 2012, d'une stratégie nationale de cybersécurité et s'est engagé dans le renforcement de la sécurité de ses systèmes d'information. Grâce à ces stratégies, le positionnement international du Maroc a évolué favorablement en ce qui concerne les indices inhérents au niveau de préparation à la transformation digitale.

Néanmoins, malgré ces acquis, le développement du secteur du numérique se heurte toujours à un ensemble de difficultés, liées, spécifiquement, à l'insuffisance en termes de capital humain et à la faiblesse relative de l'infrastructure numérique.

Au titre de l'indice "Huawei Global Connectivity Index", qui évalue le degré de mise en œuvre de la transformation digitale et de développement de l'économie digitale dans le monde, le Maroc se situait en 2020 encore dans la catégorie des "Starters", avec un score de 38 points sur 100 (≤ 40 points). Les pays appartenant à cette catégorie accordent une attention particulière au développement de l'infrastructure digitale afin d'accompagner la croissance économique.

Le Maroc, qui compte se positionner comme un hub numérique régional, ne devrait ménager aucun effort en vue de faire partie de la catégorie des "Adopters" (score entre 41 et 65 points), qui regroupe les pays qui œuvrent à une accélération de la transformation digitale pour améliorer la compétitivité globale et rejoindre ensuite les "Forerunners" (score ≥ 65 points), à savoir les Nations qui œuvrent pour devenir efficaces, vertes et intelligentes, grâce aux technologies numériques.

L'IRES a organisé, le mercredi 7 juin 2023, au sein de son stand institutionnel au Salon International de l'Edition et du Livre, une table ronde dédiée à la présentation et la discussion des conclusions de son étude sur l'avenir des métiers mondiaux du Maroc. Celle-ci a permis d'établir un diagnostic des six métiers mondiaux du Royaume, d'explorer leur avenir à l'échelle internationale et d'en déduire les enjeux pour le pays.

Le bilan du développement des métiers mondiaux du Maroc

Sous le leadership de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, le Maroc a mis en place plusieurs stratégies, ayant permis la diversification des activités industrielles, la promotion des exportations et le développement des métiers mondiaux du Maroc, via une approche proactive de l'Etat et l'édification d'un ensemble d'écosystèmes.

En dépit des avancées enregistrées, le Royaume se positionne comme étant une destination "*Best Cost*", opérant une remontée progressive dans les chaînes de valeur mondiales pour certains métiers. L'investissement dans ces métiers mondiaux n'a pas eu pour effet d'améliorer certains facteurs structurels de la compétitivité globale du Maroc, à l'instar des capacités d'innovation.

Par ailleurs, le capital privé national s'est avéré peu présent dans les métiers mondiaux, ce qui a engendré une dépendance du Maroc aux investissements directs étrangers. De plus, l'impact de ces investissements en termes de création d'emplois, bien que globalement positif, n'a pas permis au Royaume de se doter de compétences en haute technologie.

De surcroît, le profil actuel de spécialisation économique et industrielle du Royaume ne le prépare pas suffisamment à s'adapter aux évolutions futures des chaînes de valeur mondiales, en raison d'une réglementation foncière obsolète, d'un manque de financement pour les PME et les start-ups ainsi que d'une coopération faible en matière de Recherche & Développement entre l'industrie, d'une part, l'Etat et les universités, d'autre part.

Une revue par métier donne un aperçu plus précis des réalisations et des insuffisances des métiers mondiaux du Maroc :

- L'automobile : la dynamique qu'a connue cette activité est contrainte par certains facteurs, comme le manque de techniciens et de qualifications en *middle management*, la faible intégration des entreprises installées dans les nouvelles chaînes de valeur technologiques et un déficit d'attractivité sur le plan de la compétitivité.

Afin de remédier à ces insuffisances et d'entamer une montée en gamme permettant de mettre le secteur de l'automobile en phase avec les mutations que connaît le secteur au niveau mondial, il serait opportun de repenser le positionnement du Maroc sur la chaîne de valeur mondiale automobile, de renforcer le capital humain par la formation de profil de haute compétence, de diversifier les marchés d'exportation et d'approvisionnement et de développer le marché domestique.

- L'aéronautique : pour relever les nombreux obstacles susceptibles d'entraver le développement de cette industrie, il conviendrait d'œuvrer pour l'émergence d'une plateforme aéronautique marocaine, intelligente et adaptée aux nouvelles exigences technologiques, d'améliorer l'attractivité du Maroc pour des segments matures, d'opter pour le choix de la durabilité environnementale et d'explorer de nouvelles filières dans le domaine de l'aéronautique.
- L'agroalimentaire : ce secteur dont l'importance pour l'économie et la sécurité alimentaire nationales est indéniable, pâtit de sa dépendance à l'égard du marché européen, de la faiblesse relative de l'amont agricole, du manque de compétitivité des produits transformés, des dysfonctionnements des systèmes de commercialisation ainsi que de la taxation élevée de l'industrie agroalimentaire, alors que l'agriculture reste dans l'ensemble défiscalisée.

Une montée en gamme de cette industrie, suppose d'augmenter le taux d'intégration en amont comme en aval, d'accroître les parts du Maroc dans les marchés traditionnels et d'explorer de nouveaux marchés potentiels, de réviser les modalités de l'accompagnement de l'Etat, de dynamiser les filières de la transformation, en optant pour l'exploitation d'autres ressources locales comme les plantes aromatiques et médicinales.

- Le textile et cuir : il s'agit d'un secteur stratégique pour le Royaume malgré une forte dépendance envers les marchés mondiaux, une prédominance de l'informel, une insuffisance en termes d'innovation et d'initiatives entrepreneuriales et une forte vulnérabilité aux pratiques de dumping et aux règles d'origine.

Pour parvenir à une industrie "textile et cuir" compétitive et innovante, il serait nécessaire de développer l'amont, de favoriser l'intégration de l'informel, de mobiliser les synergies avec les autres filières industrielles, en particulier l'automobile et l'aéronautique, de faire de la commande publique un levier stratégique pour le développement du marché domestique et d'activer la digitalisation du secteur en investissant par exemple dans l'industrie 4.0.

- L'électronique : après une dynamique soutenue au cours des deux dernières décennies, il importe de faire face à la concurrence de la contrebande et de la contrefaçon, aux contraintes réglementaires, aux coûts élevés des investissements en Recherche & Développement. A cela s'ajoute une image de marque du "Made in Morocco" qui nécessite une amélioration en termes de qualité et de visibilité pour faire du Maroc une plateforme régionale de production et d'exportation de produits électroniques dans le pourtour méditerranéen.

Cela implique, également, d'augmenter le taux d'intégration dans la chaîne de valeur mondiale en développant l'électronique de spécialité, de promouvoir le *reverse engineering*, de mettre en place une stratégie d'attractivité basée sur la proximité géographique, les compétences et la baisse des coûts du facteur travail.

- L'offshoring : fortement pourvoyeur d'emplois et créateur de richesses, ce métier est confronté à la concurrence accrue de certains pays d'Europe de l'Est et d'Afrique Subsaharienne, à un retard considérable en termes d'accès aux marchés anglophones, à un manque de financement par les banques marocaines et à une pénurie de ressources humaines multilingues.

Dans l'optique d'assurer la transition d'une destination de "Best Cost" vers une destination de "haut de gamme" dans l'offshoring, il serait utile d'adapter les infrastructures nationales aux normes internationales, de développer les compétences en informatique, de suivre l'évolution technologique et l'innovation dans le secteur et d'encourager la formation au multilinguisme, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des donneurs d'ordre francophones.

Vers une seconde génération des métiers mondiaux du Maroc

L'étude de l'IRES a permis de dresser une liste de futurs métiers mondiaux potentiels du Maroc, en utilisant la méthode de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, qui classe les produits sur la base respectivement des critères de compétitivité parmi un échantillon de 16 pays émergents et des tendances de la demande mondiale.

Le croisement de ces critères a permis d'identifier pour le Maroc des domaines prometteurs de produits et de services tenant compte des tendances mondiales, des atouts dont dispose le Royaume, des opportunités offertes et des obstacles qu'il devrait contourner. Les nouveaux métiers mondiaux envisageables pour le Maroc ayant été proposés sont les industries pharmaceutique, navale et ferroviaire, l'électricité et la chimie vertes, l'artisanat d'Art et, enfin, la logistique et le transport.

Comment adopter l'approche "One Health" au Maroc

8 juin 2023

Lors de sa participation à la 28^{ème} édition du Salon International de l'Édition et du Livre, l'IRES a animé, le vendredi 8 juin 2023 au sein de son stand institutionnel, une table ronde qui a permis de mieux appréhender le concept "One Health", de mettre en exergue les enjeux actuels et futurs y afférents et de réfléchir aux perspectives de la mise en œuvre de cette approche au Maroc.

La définition et les approches à l'échelle internationale

Selon le groupe consultatif conjoint constitué par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé animale, le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale de la santé, le principe "One Health" est une approche intégrée qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes, sur la base de l'étroite interdépendance entre ces éléments.

La crise sanitaire a accéléré l'adoption de l'approche "One Health" par de nombreux pays à travers le monde, étant donné que les maladies infectieuses, qui ont atteint des proportions épidémiques au cours des quatre dernières décennies ont été majoritairement d'origine zoonotique. En effet, sur les 1.407 agents pathogènes affectant l'humain, 58% sont des zoonoses, des maladies infectieuses qui se transmettent entre l'animal -sauvage ou domestique- et l'être humain.

Ce sont souvent les pratiques humaines qui créent les conditions d'émergence et d'expansion de ces zoonoses. Les perturbations de l'environnement et de l'interface Homme-Nature, accrues par l'explosion démographique et les déplacements de populations, multiplient les contacts entre la faune sauvage, la faune domestique et les êtres humains, facilitant ainsi la circulation de nombreux pathogènes.

Le changement climatique et les augmentations, même légères, de la température atmosphérique moyenne engendrent des variations génétiques aléatoires, tandis que la surexploitation des ressources naturelles et ses conséquences néfastes sur la biodiversité représentent un accélérateur de la promiscuité entre la faune sauvage et l'homme.

Face à cela, "One Health" représente un changement de paradigme à opérer, car ce concept permet des approches unifiées de politique publique qui intègrent santé animale, humaine et environnementale. Il repose sur des démarches d'"intersectorialité" et de "transdisciplinarité" pour faire face aux menaces sanitaires communes telles que les maladies zoonotiques, la résistance aux antimicrobiens (RAM), la sécurité alimentaire, la santé animale, les maladies à transmission vectorielle et les événements météorologiques extrêmes, qui peuvent tous perturber les populations.

Le contexte national : situation et enjeux

Au Maroc, l'adoption du concept "One Health" est encore limitée à un cercle restreint d'experts. Son application est, aussi, à un stade de réflexion embryonnaire avec, en plus, l'insuffisance des programmes nationaux de la lutte contre les maladies zoonotiques et de la prévention contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles.

Les maladies zoonotiques les plus courantes au Maroc (rage, fièvre du West Nil, leishmaniose, kyste hydatique, ...) sont traitées par des commissions permanentes établies par circulaire. Pendant la pandémie de la Covid-19, d'autres institutions de gestion de crise ont été réactivées à l'instar du Poste Central de Commandement, réunissant des représentants des départements ministériels de la Santé, de l'Agriculture, de l'Intérieur, du service de santé des Forces Armées Royales, de la Protection civile, du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et de la Gendarmerie Royale.

Néanmoins, les stratégies sectorielles mises en œuvre ne font aucune référence à l'approche "One Health", à l'exception de la stratégie nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, récemment adoptée par les départements ministériels concernés et soutenue par la l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé animale, le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale de la santé.

Dans le domaine de la formation et de la recherche, les institutions nationales, qui représentent des pôles d'expertise importants sur les maladies infectieuses à potentiel épidémique, n'utilisent pas l'approche "One Health", qui n'est, par ailleurs, pas l'objet de recherches au sein des universités.

Or, la transversalité et la transdisciplinarité caractéristiques de cette approche innovante pourraient contribuer à remédier aux insuffisances et aux limites des approches et des méthodes traditionnelles pour endiguer les zoonoses endémiques. Ces insuffisances découlent, notamment, de la faiblesse des mécanismes de coordination entre les départements concernés, du manque d'efficacité du partage de l'information entre les différents opérateurs, d'une surveillance des maladies zoonotiques qui n'est pas effectuée en temps réel, de l'absence d'activités conjointes de formation et de renforcement des capacités ainsi que de la non inclusion des communautés locales dans le déploiement des programmes.

L'ensemble de ces causes souligne aussi bien la nature multiple des moyens (ressources financières, institutions, infrastructures, ...) à déployer que la diversité des acteurs à mobiliser.

L'approche "One Health" au Maroc : portée stratégique et enjeux

Les liens entre santé animale, humaine et environnementale dans le contexte national, génèrent des problématiques diverses et d'importants enjeux à différents niveaux socio-économiques et sanitaires, dont des incidences sur la production agricole et l'industrie alimentaire, l'apparition de maladies émergentes, la résurgence de maladies négligées et le développement de la résistance aux antimicrobiens.

A ce titre, la démarche "One Health", si elle devait être adoptée au Maroc, serait un outil de politique publique contribuant à renforcer la résilience du pays à travers l'anticipation, la prévention et à répondre de manière adaptée à ces risques et menaces. Pour y parvenir, son adoption devrait être inclusive et s'inscrire dans un cadre de responsabilité collective.

Sa mise en œuvre permettrait d'asseoir les mécanismes pour une planification conjointe entre les secteurs concernés et une approche programmatique plus intégrée, de renforcer l'interopérabilité entre les systèmes, d'actualiser et de compléter les cadres législatifs et réglementaires.

A ce propos, le Maroc est un des rares pays en Afrique du Nord à disposer d'un plan stratégique de résistance aux antimicrobiens, mais l'absence d'un cadre légal incitatif limite son rayon d'action et son efficacité.

Par ailleurs, le concept "One Health" est un puissant levier de développement des collaborations scientifiques entre chercheurs de différentes disciplines. Il suggère un décloisonnement disciplinaire et la mise en place de passerelles entre les différentes formations (médecine vétérinaire, médecine humaine, santé publique, sciences agronomiques, sciences biologiques, sciences humaines et sociales, ...).

Le Maroc devrait intégrer le concept "One Health" en tant qu'axe stratégique de la refonte du système de santé, en en faisant un levier de gouvernance innovant, le promouvoir et en favoriser l'appropriation collective par les professionnels et la société civile et, enfin, encourager une diplomatie du "One Health" et l'ériger en facteur d'attractivité du Maroc à l'international.

L'ouvrage "Géopolitique et géoéconomie marocaines en Afrique", de son auteur Professeur Mohamed HAKKAT, a fait l'objet d'une table ronde de présentation et de discussion au stand institutionnel de l'IRES, à l'occasion de la 28^{ème} édition du Salon International de l'Édition et du Livre.

Dans ce livre, l'auteur analyse les différents enjeux et dimensions de la projection géopolitique et géoéconomique du Royaume en Afrique.

Le Maroc est historiquement lié à l'Afrique et partage avec le continent une langue, une culture et une histoire communes. La projection marocaine en Afrique est donc une continuité de son histoire et de sa culture. Elle est également motivée par des objectifs géopolitiques, économiques et sécuritaires. Dans ce cadre, le Royaume cherche à renforcer sa sécurité et sa stabilité, à développer son économie et à promouvoir sa culture et son identité.

Les instruments de la projection marocaine en Afrique comprennent la diplomatie, le commerce, la coopération et l'investissement. Le Maroc est un acteur actif dans les organisations régionales et internationales africaines. Il est, également, un partenaire commercial important pour de nombreux pays africains. De plus, la coopération et l'investissement marocains en Afrique sont en constante expansion.

Plusieurs défis et perspectives se posent à la projection marocaine en Afrique. Ils concernent, particulièrement, la concurrence des autres puissances africaines et internationales, les conflits et les instabilités politiques en Afrique ainsi que les risques liés à la sécurité.

Quant aux perspectives d'avenir, le Maroc dispose d'une série d'atouts pour renforcer sa projection en Afrique, notamment, sa stabilité politique, son économie dynamique et sa proximité géographique.

L'auteur préconise d'adopter une vision claire des impératifs de développement durable à travers l'énoncé d'une série de conditions préalables affectant la coopération Sud-Sud : l'harmonisation du cadre juridique de l'investissement, le financement, la formation des compétences et d'autres dynamiques nécessaires pour améliorer la compétitivité.

Notes de fin

¹ Parmi les travaux phares de l'Institut sur cette question, il y a lieu de citer l'étude, réalisée en 2014, sur l'anticipation et la gestion des risques d'évènements climatiques extrêmes et de catastrophes naturelles au Maroc ; https://www.gestionrisques.ma/web/files/Livret_de_la_SNGRCN.pdf et le rapport OCDE.

²Comme l'électricité, le dihydrogène H₂ (hydrogène) est principalement un vecteur énergétique et non une énergie en tant que telle.

Source : <https://www.ifpenergiesnouvelles.fr/enjeux-et-prospective/decryptages/energies-renouvelables/tout-savoir-lhydrogene>

³IEA (2023), Hydrogen Patents for a Clean Energy Future, IEA, Paris, License: CC BY 4.0
<https://www.iea.org/reports/hydrogen-patents-for-a-clean-energy-future>

⁴<https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/juillet-2022/lhydrogene-vert-une-alternative-viable-pour-transformer-le-secteur-energetique>

⁵<https://www.worldenergy.org/> : Dans son rapport consacré aux perspectives du marché mondial de l'hydrogène vert, le Conseil Mondial de l'Energie classe le Royaume parmi les cinq pays les mieux placés qui seront à même d'être les principaux producteurs d'hydrogène propre, aux côtés des Etats-Unis, du Chili et de l'Australie et de l'Arabie Saoudite.

⁶Exemple du Japon et de l'Australie qui collaborent dans la filière de l'hydrogène vert produit à partir des énergies renouvelables. Le Japon est intéressé d'importer de l'hydrogène vert produit en Australie.

⁷Conseil mondial de l'énergie : <https://www.worldenergy.org/>

⁸appelant à *"développer une offre Maroc opérationnelle et incitative couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière de l'hydrogène vert au Maroc. Elle devrait couvrir outre le cadre réglementaire et institutionnel, le schéma des infrastructures existante"*.

⁹L'internet industriel des objets (IIoT) est "l'application des technologies de l'internet et de l'internet des objets au domaine industriel pour interconnecter au sein d'architectures géo distribuées les capteurs, les équipements industriels intelligents et les systèmes informatiques".

Source : Boyes, Hugh; Hallaq, Bil; Cunningham, Joe; Watson, Tim (October 2018). "The industrial internet of things (IIoT): An analysis framework [archive]". Computers in Industry. 101: 1–12. doi:10.1016/j.compind.2018.04.015

¹⁰La ville de Berkane a remporté deux distinctions prestigieuses aux Smart Cities 2023 : le deuxième prix de l'IEEE Smart Cities Contest à Bucarest et le Seoul Smart City Prize pour son projet "E-Moulouya".
Source : www.oriental.ma. Septembre 2023

¹¹Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, réunis en juin 2014 à Malabo (Guinée équatoriale), ont adopté la déclaration de Malabo qui fait référence en matière de transformation agricole et de sécurité alimentaire de l'Afrique au cours de la décennie 2015-2025. Contrairement à la Déclaration de Maputo de 2003, la Déclaration et les Décisions de Malabo ont émergé d'un processus qui a été hautement inclusif avec une vaste participation de la société civile et des organisations d'exploitants agricoles et la participation du secteur privé qui est de plus en plus grande ces derniers temps.

¹²International Institute for Sustainable Development. L'Afrique des ressources naturelles
<https://www.iisd.org/system/files/publications/afrique-ressources-naturelles-vangaurdia-fr.pdf>

¹³Banque africaine de développement. Revue Annuelle sur l'Efficacité du Développement 2021
https://www.afdb.org/sites/default/files/news_documents/chap2_raed_2021_fr_v12.pdf